



LA REVUE DE TERREBONNE

DÉVOUÉ AUX INTÉRÊTS DE TERREBONNE ET DU DISTRICT — PUBLIÉ LE TROISIÈME JEUDI DU MOIS

2ème ANNEE — No 12

TERREBONNE, JEUDI LE 20 AVRIL 1961

Directeur: AIME DESPATIE

LA VIS SE RESSERRE

La perception des arrérages de taxes est à l'ordre du jour. Monsieur Toutlemonde en parle un peu partout, dans les salons, sur le coin de la rue et à l'usine. Comme en tout, il y a du pour et du contre: on encense le Conseil ou on le conspuie à qui mieux mieux. Ce sont les échevins et le maire qui écopent et les retardataires les chargent de tous les péchés d'Israël. Tout cet émoi parce que le Conseil a pris la situation bien en main comme le veut le serment d'office prêté par chacun de nos édiles.

On confond volontiers le rôle de l'échevin avec celui d'un pourvoyeur. Le peuple qui élit ses représentants à l'Hôtel de Ville devrait comprendre que le conseiller est là pour administrer au meilleur de sa connaissance les deniers publics, non pour dispenser les faveurs de l'administration à une poignée de contribuables. S'il le faisait il renierait son serment et son mandat. Ainsi de la complaisance devant les récriminations de quelques-uns qui ne veulent pas payer ou payent mal ou en retard leurs taxes de toute nature.

Nous savons bien que le Conseil doit compter sur la coopération de tous ses administrés pour boucler son budget et faire face à ses obligations. Celles-ci sont de plus en plus onéreuses et suivent la courbe ascendante depuis quelques années. Nous n'y pouvons rien ou plutôt nous pouvons tout en acquittant intégralement les impôts fonciers qui forment la base de tout l'édifice municipal. Si une partie des contributions ne rentrent pas dans les coffres de la ville, le jeu est faussé et la machine ne peut aller qu'au ralenti. On laisse alors le fardeau sur les épaules des autres, se débarrassant allégrement de ses obligations.

C'est là le fait d'un bien petit nombre de citoyens de Terrebonne qui ne comprennent pas ou font mine de ne pas comprendre que les autres, ceux qui payent bien leurs dûs, doivent alors supporter ce poids additionnel. On nous a répété en haut-lieu qu'au moins un contribuable locataire aurait dit qu'il n'avait pas à payer sa taxe de 3%. D'autres qui doivent des sommes rondelles ne se sont même pas donné la peine de faire des arrangements avec le Conseil, malgré des avertissements sévères. Un autre dont la facture se totalise à \$132, a demandé "qu'on lui donne une chance". Ces exemples démontrent bien qu'il y a de la mauvaise volonté en quelque part et que le Conseil ne devrait, en aucune façon, plier devant ces messieurs.

Aimé DESPATIE.

Nous ferons aussi écho à une suggestion de l'échevin Antonio Daunais qui a demandé la collaboration des propriétaires de logements. Alors que la ville était propriétaire du réseau électrique, il était facile aux employés municipaux de retracer rapidement les locataires mais la tâche est maintenant plus compliquée. Il serait excellent que les propriétaires avisent le secrétariat aussitôt qu'un locataire manifeste le désir de quitter un logement même pour résider à Terrebonne; si ce locataire déménage ailleurs et s'il doit des taxes, le secrétariat pourra aviser qui de droit et rentrer dans ses argents.

L'année dernière, une quarantaine de locataires sont disparus sans laisser d'adresse et à l'insu du Conseil. Nous avons ainsi perdu plusieurs centaines de dollars. Les propriétaires rendront donc un immense service à la ville et, par ricochet à eux-mêmes, en avisant le secrétaire-trésorier de tout changement chez leurs locataires.

Le service de l'eau a été interrompu chez quelques contribuables au début du mois. Des avertissements avaient été donnés. On ne s'en est pas occupé. D'autres ont dit que le Conseil ne sévirait pas. D'autres ont prétendu que la ville n'avait pas le droit de priver ses contribuables d'un service essentiel. Ces bobards ont eu les ailes coupées en même temps que l'eau. Les doléances n'ont pas manqué de pleuvoir, puis les promesses, puis les menaces. Mot!

Le Conseil a été unanime à déplorer la situation désastreuse des arrérages et a tenu à faire front commun. Un échevin peut en effet être d'avis contraire en assemblée publique ou privée lorsqu'un de ses collègues émet une opinion mais lorsqu'il s'agit de taxes, il faut montrer une unanimité nécessaire.

Au nom de tous ceux parmi nous qui payent leurs taxes jusqu'au dernier sou même au prix de grands sacrifices sur les loisirs ou la simple aisance, au nom des centaines de propriétaires et locataires qui acquittent leurs dûs, nous félicitons le Conseil actuel pour sa persévérance. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que cette prise de position soit permanente pour le plus grand bien de la ville de Terrebonne et de ses administrés.

Terrebonne, ville ouverte!

UNE MISE AU POINT DU DR FRANÇOIS PAQUIN

La population de Terrebonne doit se méfier des épouvantails. Nous jugeons de notre devoir de la mettre en garde contre des prophètes de malheur qui se servent d'innocentes victimes pour lancer leurs bobards, semer la discorde et mousser leurs intérêts personnels. Bien à l'abri, ils vivent de politiciaille: c'est leur pain nourricier. Le progrès, ils s'en foutent, s'ils n'y trouvent pas leurs intérêts.

Méfions-nous de ces gens qui semblent parler au nom du public, qui se croient à la fois politiciens, ingénieurs, spécialistes dans tous les domaines, et qui croient que le populo est prêt à encaisser leurs foutaises sans sursauter d'indignation.

Ne soyons pas dupes. Ne nous empressons pas d'accepter d'emblée que la ville de Terrebonne sera ville fermée si le nouveau pont n'est pas construit à un endroit particulier pour servir leurs intérêts au détriment du bien général. Analysons la situation, voyons les possibilités et il sera plus facile de se former une saine opinion.

De quel côté envisager le développement futur de Terrebonne? À l'est, la voie ferrée et un comté différent sont des obstacles difficiles à surmonter; nous avons encore en mémoire l'échec partiel d'une récente tentative de ce côté. Au sud, la rivière des Mille-Îles est une barrière naturelle. Au nord, un coteau et une municipalité sise dans un autre comté limitent nos ambitions. Il reste l'ouest, suggérerait le Sieur de la Vérandrye! Pourquoi pas? De ce côté les possibilités sont vastes: quatre milles carrés de territoire sont disponibles. Dans cinq ou dix ans le nouveau pont de terrebonne serait situé en un endroit qui accommoderait également la partie est et la partie ouest de la ville.

Maintenant, regardons autour de nous. Est-ce que la rivière du Nord empêche le développement harmonieux de St-Jérôme? Est-ce que toutes les rues perpendiculaires à cette rivière sont reliées aux rues de la rive opposée? La ville est-elle fermée pour autant? Est-ce que le nouveau pont de St-Eustache en a fait une ville close? Est-ce que le pont Lafontaine a modifié Ste-Rose? Voyons, un peu de logique!

Pour faire contrepois aux prophéties malencontreuses du journal de la Chambre de Commerce de Terrebonne, dernière édition, nous lançons une note plus optimiste. Dans dix ans nous verrons à l'ouest de la fameuse ceinture mortelle une population de cinq à huit mille âmes. Comme vous devez les plaindre d'avoir à traverser la grande route pour venir assister à nos offices religieux, fréquenter nos écoles, se ravitailler! Avez-vous songé qu'à l'instar des villes qui comptent plusieurs paroisses, ils auront leur église, leurs écoles et leurs commerces! Quoi de plus naturel! Peut-être même finiront-ils par avoir leur propre centre de loisirs. C'est ça le progrès.

Loin de nous l'idée de vouloir soulever l'opinion publique pour diriger notre député et le Ministère de la Voirie: nous leur faisons confiance, d'autant plus qu'ils semblent comprendre mieux que plusieurs d'entre-nous le développement futur de la ville de Terrebonne. De grâce, que notre Chambre de Commerce n'aille pas s'embourber davantage.

Si depuis 20 ans, nous parents, nos amis et des milliers d'étrangers ont bravé notre pont et payé par surcroît pour nous atteindre, ne désespérons pas: Terrebonne, avec son nouveau pont à l'ouest, restera ville ouverte et progressive.

François PAQUIN, M.D.

Evaluation à la valeur réelle dans la paroisse

A sa séance d'ajournement du 27 mars, le conseil de la Paroisse de Terrebonne a approuvé, sur division, de confier l'évaluation scientifique des immeubles et terrains des contribuables à M. Alfred Trottier, ingénieur professionnel et arpenteur-géomètre de Montréal, pour la somme de \$6,000.00.

La proposition a été faite par le conseiller Jean Rivet appuyé par le conseiller C. E. Sicard. M. Jean-Pierre Meunier s'est prononcé en faveur de cette évaluation sur une base plus rationnelle que celle employée depuis longtemps. Les conseillers Antoine Prévost et Louis-Gilles Oumet ont enregistré leur dissidence sur ce projet, n'étant pas en faveur, maintenant, d'un tel geste.

Lettre de M. Trottier

M. Alfred Trottier qui a déjà à son actif les évaluations de St-François et Terrebonne, a soumis le prix suivant dans sa lettre du 20 mars. Il a calculé un total de 150 maisons à \$8.00 chacune, 802 lots à \$1.00, soit un total de \$6,802.00. Il y aurait en tout 114 terres sur le territoire. M. Trottier a consenti à faire le travail pour une somme de \$6,000.00, dont \$1,800, payable au dépôt du rôle et \$1,400.00 par année pendant 3 ans, sans intérêts.

Les assistants de M. Trottier seront MM. Léo Brisette et Guy St-Pierre.

Dépôt avant le 1er juin

Dans la proposition principale de M. Rivet, il a été noté que M. Trottier devra déposer le rôle d'évaluation le ou avant le 1er juin prochain, y incluant le numérage des maisons. De plus, il devra faire en 1962, une révision de ce rôle pour y inclure les nouvelles habitations.

Explications du secrétaire

Un contribuable ayant demandé au maire M. Alexander le pourquoi de cette dépense de \$6,000.00, celui-ci a demandé au secrétaire, Me Jacques Joubert de répondre. M. Joubert a dit que le maire et lui-même étaient allés à Québec le jour même et que l'officier du département leur a dit que le rôle actuel est illégal (il faut l'évaluation à la valeur réelle, partout) et qu'il pourrait être annulé en aucun temps par Québec. En plus, le but principal de cette évaluation est de réparer sur une base juste les charges de l'administration municipale.

Evaluation présente

Selon les chiffres que nous communiquent Me Joubert, le secrétaire, l'évaluation actuelle est de \$779,360.00. Notons ici que le Conseil de comté auquel doit contribuer le conseil de la paroisse, a établi cette évaluation au double soit \$1,500,000.00 comme base de participation aux dépenses.

Le taux actuel de la taxe est de \$0.80 du \$100.00 d'évaluation. Le taux du conseil de comté est de 4% et la paroisse a déboursé l'an dernier \$600.00 à ce seul poste.

Assemblée du Conseil lundi prochain

Tous les contribuables sont invités à une assemblée d'ajournement du Conseil municipal qui aura lieu lundi le 24 avril prochain. Le Conseil aura à se prononcer définitivement sur la question de la "grange Léveillé" et donnera son assentiment, sans doute, aux travaux d'un mur de soutènement près de l'étang Masson sur le boulevard des Braves. Il y aura également ouverture de soumissions pour les travaux de la rue Belcourt.

La Comm. scolaire acceptera-t-elle les enfants de "La Plaine"?

La Commission Scolaire de St-Joachim-de-la-Plaine a demandé à notre Commission si elle acceptait les élèves du cours secondaire qui fréquenteraient nos écoles et à quel prix. Il y aurait 25 garçons et 15 filles, soit 40 élèves en tout. Les commissaires ont accepté en principe mais il a été suggéré d'écrire A. La Plaine pour demander combien d'élèves fréquentent chacune des classes 8, 9, 10 et 11. Une réponse sera donnée bientôt.

A Polytechnique



M. MARCEL CHAPLEAU fils de M. et Mme Augustin Chapleau de notre ville terminera en mai prochain ses études au Séminaire de Ste-Thérèse. Il a fait ses études primaires à l'école St-Louis. M. Chapleau se destine au Génie et doit commencer ses études à Polytechnique en septembre prochain dans le but d'obtenir son diplôme comme ingénieur en électronique, domaine qui offre, à notre époque, des possibilités illimitées. Nos félicitations à notre concitoyen et meilleurs vœux de succès dans la carrière qu'il embrasse.

Budget de la paroisse

A une séance de comité récemment, le conseil de la paroisse a établi le budget pour la prochaine année fiscale. Il est prévu des dépenses de l'ordre de \$18,500. Il semble que le taux de la taxe sera de \$1.25% à comparer à \$0.80% actuellement. L'évaluation impossible est de \$800,00 environ. Le rôle de 1959 servira de base car le rôle actuellement en préparation servira à l'imposition de 1962 seulement.

Le guide des adresses 1961

La distribution du Guide des Adresses, édition 1961, a été faite ces jours derniers. L'éditeur désire aviser les personnes de Terrebonne qui n'auraient pas reçu leur exemplaire de communiquer avec lui en signalant NO. 6-3948.

Le Guide est distribué gratuitement aux résidents de la ville, la publicité des hommes d'affaires de Terrebonne payant pour cette distribution. Il comprend cette année encore une liste complète des noms de résidents par ordre alphabétique et par ordre de rues ainsi qu'une foule de renseignements utiles sur la constitution du conseil, des services administratifs, religieux et sociaux.

Un total de 1,350 guides est distribué dans le territoire.

Diplômée



MME RITA JOYAL s'est mérité un diplôme du Département de l'Instruction publique pour les succès scolaires de ses élèves de 7^e année à l'école Notre-Dame pour l'année scolaire 1960. Le texte du message du département mentionne que la classe de Mme Joyal a obtenu la meilleure moyenne sur l'ensemble des matières de français aux examens officiels de 7^e année de certificat d'études primaires. Mme Joyal enseigne cette année en 8^e année B à l'école Notre-Dame. Nous tenons à féliciter également S.S. Denise-du-Sacré-Coeur qui enseigne en 11^e année et qui s'est mérité un diplôme.

Le tracé du pont dans un mois

A titre de directeur du journal nous avons téléphoné samedi dernier à l'hon. Lionel Bertrand au sujet du tracé du futur pont. Tout de suite il a été question d'un article paru dans un journal local, des rumeurs fantaisistes qui couraient et des "pressions" qui seraient exercées sur le gouvernement afin de faire passer le pont à un endroit plutôt qu'à un autre. L'hon. Bertrand nous a demandé de noter ce qui suit:

1. — Les plans définitifs sont en préparation par les ingénieurs du Ministère de la Voirie et ceux-ci prévoient la construction d'un pont en fonction des routes futures et surtout la reconstruction de la route No 29, celle-ci devant faire partie d'un réseau qui joindrait l'autoroute des Laurentides;

2. — Il est entendu que les plans prévoyant un pont à l'ouest de la ville feraient développer par le fait même une grande partie de l'île Jésus, ce qui a été demandé par le député de Laval, Me Jean-Noël Lavoie; notre député n'est donc pas le seul intéressé dans le tracé de la future route.

3. — Lorsque les plans définitifs seront prêts c'est M. le Ministre lui-même, fidèle à sa promesse de juin 1960 à la population, qui viendra ici en assemblée publique (selon une formule qu'il choisira) pour expliquer le pourquoi de la décision du Ministère de la Voirie. L'hon. Bertrand est homme pour prendre ses responsabilités.

M. BERTRAND A AUSSI AJOUTÉ QUE LES PRESIONS N'INFLUENCERONT PAS LES DÉCISIONS DU MINISTÈRE.

Un siège de première rangée...

A la Commission scolaire

ARRÉRAGES DANS LES RETRIBUTIONS Sur proposition du commissaire Alexandre Lavigne, une lettre d'avertissement sera envoyée aux parents des élèves étrangers qui doivent encore des retributions mensuelles. Au moins un élève doit \$80.00 depuis l'inscription en septembre 1960; d'autres doivent \$40.

OCTROI À LA CROIX-ROUGE

La Commission scolaire versera comme par les années passées une somme de \$25, comme octroi à l'oeuvre de la Croix-Rouge, section Terrebonne. C'était une proposition du commissaire Robert Clark.

INSPECTEUR POUR LES SOURCES

La ville avait demandé la cession des sources d'eau de la C.S. celle-ci a requis les services d'un inspecteur du gouvernement qui viendra à Terrebonne se familiariser avec l'affaire.

CONTRIBUTION À LA CANTINE

La commission, sur proposition du commissaire Lavigne, a octroyé une contribution de \$250, aux Filles d'Isabelle pour les aider à maintenir la cantine scolaire.

LA C.N.D. ACCEPTE LE PROJET

A la demande de la commission, la Congrégation Notre-Dame accepterait le projet de la C.S. de remettre à celle-ci le couvent de l'avenue St-Louis ainsi que la maison Bernier, de même que les terrains lui appartenant, du moment que la commission se chargerait du logement des religieuses à Terrebonne. Un contrat sera rédigé bientôt.

(A suivre à la page 2)

GLISSEZ, MORTELS...

La taxe de vente imposée par le gouvernement fédéral qui n'était que de 1% en 1920 a grimpé à 11% l'année dernière. Elle est prélevée sur les produits manufacturés et ce 11 cents dans le dollar grimpe à au moins 18 cents au niveau du consommateur. Cette taxe rapportera cette année 795,000,000 ou \$44 pour chaque homme, femme et enfant du Canada. Sur ce total, nous payerons 58% comme consommateurs, 15% sur le logement, 10% sur meubles de ménage, 6% en breuvages alcooliques, 4% sur le tabac. La moitié du prix de chaque cigarette va à Ottawa et plus de 75% du prix d'une bouteille de whisky prend le chemin des capitales fédérales et provinciales.

Il y avait initiation au 4^e degré des Chevaliers de Colomb, au temple Curé-Labelle, le 9 avril dernier à l'hôtel Mont-Royal de Montréal. Plusieurs Chevaliers de notre ville y assistaient.

De nombreuses félicitations ont été adressées à l'éditeur du Guide des Adresses pour le bottin de 1961 qui a été distribué ces jours-ci. La préparation d'un tel annuaire demande de longs mois de travail à son propriétaire.

Nous engageons nos lecteurs à se prévaloir des avantages de la Bibliothèque municipale qui est située au 3ème étage du Centre Civique de la rue St-Pierre. La J. O. C. F. s'occupe de fournir les livres désirés et a la responsabilité de l'oeuvre. La bibliothèque est ouverte le lundi soir entre 8 h. et 9.30 hres.

La cité de Sainte-Thérèse compte maintenant 11,095 âmes. Il y a dans cette ville 3,495 électeurs répartis dans quatre quartiers, 2,612 logements occupés et 1,380 locataires.

Le comble de l'adorat: SENTIR approcher sa fin.

Pensée d'un pessimiste: "Et dire que le gazou va recommencer à pousser!"

Selon un informateur, les revendications de la Fraternité des policiers de Terrebonne se limiteraient à une augmentation de salaire, à une indemnité pour paraître en Cour et surtout à une protection plus satisfaisante contre les menées des politiciens. Il nous a été impossible de "sortir" le document officiel de l'Hôtel de Ville quoique ça se fasse régulièrement partout ailleurs. Il est vrai que les journalistes et les journaux ne sont pas MAUVAIS ici.

Il y aura ouverture des soumissions pour la construction d'une école de 12 classes (plans du département de l'Instruction publique de Ste-Anne des Plaines, bon état) prochain, 24 avril. On a engagé un architecte dans cette municipalité qui pour surveiller les travaux.

Sawo Construction Limitée termine actuellement la construction d'un centre municipal. D'ailleurs, M. Fernand Boisvert, entrepreneur, a eu le contrat pour la construction d'un garage à autobus de M. Albert Pagé.

Le Conseil de Magog vient d'accorder une subvention de \$1,500, au Syndicat Coopératif pour aider à défrayer le coût d'une brochure touristique sur la cité de Magog.

Un grand ménage du printemps sera exécuté à l'intérieur de l'Hôtel de Ville. On nettoiera partout. Le ménage n'a pas été fait depuis plusieurs années. Sera-t-il question de l'aménagement d'une scène dans la salle supérieure?

M. Arthur Piché, président de la Corporation des Ingénieurs Professionnels de Québec, frère de M. Pierre Piché de notre ville, présidera le banquet annuel de la Corporation en présence de l'hon. John Diefenbaker, samedi le 8 avril au Reine-Elizabeth, à Montréal.

La ville de Tracy étudie la possibilité de publier un bulletin mensuel qui émanerait de l'Hôtel de Ville, permettant aux contribuables d'être au courant des activités municipales. À Terrebonne les journaux collaborent entièrement dans cette voie et épargnent des sommes considérables à la ville.

Terrebonne paiera plus cher son installation téléphonique à l'Hôtel de Ville en raison de changements majeurs à l'équipement mais il sera dorénavant plus facile de communiquer avec le secrétariat et le bureau de la police. Les numéros de téléphone demeurent inchangés à NO. 6-3041 (secrétariat) et NO. 6-3841 (police).

Quiconque troublera la paix à Terrebonne à l'avenir devra payer une amende de \$40, au lieu de \$20, comme jusqu'à maintenant. Le règlement a été approuvé à la dernière séance du Conseil. Avis à tous.

Diplômée en juin

Mlle Claudette Chapleau, fille de M. et Mme Augustin Chapleau, terminera en juin prochain ses études au Châtelain Business College de Montréal.

Assemblée générale des membres de l'Ass. Libérale

Stationnement permis rue Théberge

L'échevin Antonio Daunais donnera à une prochaine séance du conseil un avis de motion pour amender le règlement de stationnement de la ville. Actuellement il est interdit de stationner rue Théberge entre les numéros 11 et 29, côté est, face à la "Canada, Flushwood Door. Selon M. Daunais et le chef de police le stationnement pourrait être permis à cet endroit sans inconvénients.

Ouverture de la rue Léopold-Lachapelle

Le conseil aurait l'intention d'ouvrir, l'an prochain, la rue Léopold-Lachapelle. Un avis de motion serait bientôt enregistré qui permettrait d'obtenir des cet été l'enfouissement des canalisations d'égoûts et d'aqueduc. Cette nouvelle rue est située au nord de la rue Masson, entre la rue L. H. Desjardins et la rue Théberge. Signaux que des cet été plusieurs constructions s'élèveront sur la rue L. H. Desjardins.

TAXE DE VENTE DE 1%

Le rapport de la taxe de vente de 1% tel que donné à la Commission scolaire le 4 avril, est de \$1,832.66, pour un mois.

Octroi de la paroisse à la Croix-Rouge

Le conseil de la Corporation municipale de la paroisse a octroyé un montant de \$100.00 à la Croix-Rouge canadienne, section Terrebonne, à sa séance régulière du 4 avril dernier.



M. GERARD ST-YVES président de l'Association Libérale de la ville de Terrebonne nous annonce qu'une assemblée générale des membres seulement de cet organisme aura lieu en la salle de l'école Notre-Dame, rue Masson, le dimanche 30 avril prochain à 2 heures précises. Seuls les membres en règle avec l'Association ont reçu leur carte officielle de convocation et seront admis à l'assemblée.

Le but de l'assemblée est d'élire le conseil de l'Association pour le terme 1961-1962.

Le conseil actuel est composé de MM. Gérard St-Yves, président; Marcel Beaudoin, vice-président; Jean Sanscartier, secrétaire; Marcel Gendron, trésorier; directeurs: Yvon Brière, représentant des femmes libérales, Mme Léopold Bélie; conseiller juridique et président ex-officio de l'Association, Me Léopold Gravel.

Selon le communiqué du président en titre, le nouveau conseil qui sera alors élu, tout comme celui qui exerce jusqu'à maintenant qui ont adhéré au mouvement sont d'ailleurs des militants libéraux reconnus qui ont participé et qui participeront aux élections tant dans le domaine fédéral que provincial.

Nouvelle entreprise: Jacques Mathieu Inc.

Une nouvelle compagnie vient d'être incorporée à Québec sous le nom de Jacques Mathieu Inc. dont MM. Armand Payette, de Montréal et St-Julienne et Jacques Mathieu de notre ville sont les actionnaires. Le siège social de la compagnie sera à Terrebonne.

Cette entreprise se spécialise dans les travaux d'égoûts, aqueducs, pavages et trottoirs pour le compte des municipalités. M. Jacques Mathieu, notre concitoyen depuis bientôt 4 ans, habite avec son épouse et ses deux fils au 32 rue St-Sacrement. Il est né à Lachenaie et a fait ses études chez les RR PP du Saint-Sacrement ici, au Collège de l'Assomption et a fait un stage au Collège Militaire de Saint-Jean. Il a été employé durant trois ans chez les ingénieurs Lalonde, Girouard et Letendré où il a acquis une expérience précieuse en surveillant des travaux de municipalités.

Nos meilleurs vœux de succès à la nouvelle entreprise.

Association parents-maîtres

Formée dans le but de grouper les parents et les instituteurs, l'Association Parents-Maîtres du district de Terrebonne, a élu son conseil pour 1961. En voici la constitution: M. Albert Lamoureux, président; Mme Paul Lauzon, vice-présidente; Mme Léopold Bélie, secrétaire; directeurs: MM. Jean-Bernard Grisé, Henri Dumas, Marcel Gagnon, Jean-Paul Allard, Roch Beaudoin, Mlle Anne Gélinas et Mme Marcel Lachapelle. Les parents sont cordialement invités à se joindre au mouvement en s'adressant pour la carte de membre au conseil susmentionné.

M. Lauzon hospitalisé

M. Armand Lauzon, fils de Bernard, conseiller au conseil de paroisse, a été hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et un retour rapide aux assemblées du conseil.

LA REVUE DE TERREBONNE

Journal mensuel dévoué aux intérêts supérieurs de la ville de Terrebonne et de son district

Directeur-Propriétaire: AIME DESPATIE

Abonnement: \$1.50 par année

Les abonnements sont dus le 1er août

REDACTION — PUBLICITE — ABONNEMENT
83 rue Thérèse — Terrebonne, P.Q.

Autorisé comme envoi postal de la 2e classe.

Ministère des Postes, Ottawa.

Imprimé par Imprimerie de l'Étoile du Nord Limitée, Joliette — P.Q.

VOUS SOUVIENT-IL

Il y a 10 ans, et 5 ans, les événements suivants marquaient la marche du temps de Terrebonne

IL Y A 10 ANS
Avril 1951

Pour la première fois de son histoire, la ville a un recorder et une Cour municipale qui sera présidée par Me Philippe Ferland, C. R. qui est assermenté comme tel par le juge Hermann Barrette, le 16 avril. M. Marcel Genfion est nommé comme greffier de cette Cour.

MM. Aimé Despatie et René Grenon sont à l'œuvre et commencent les préliminaires d'organisation du grand banquet qui marquera le 25e anniversaire d'entrée en politique de M. Lionel Bertrand. Cette manifestation aura lieu le 16 mai à l'hôtel de ville.

Le 7 avril, M. Florent Gilbert épouse Mlle Jeannette Aubin.

Le 19 avril a lieu au couvent la journée consacrée à la mémoire de la bienheureuse Marguerite Bourgeoys.

La crue des eaux oblige deux familles à déménager. Certaines rues de la municipalité de Bois-des-Filons sont recouvertes d'eau.

IL Y A 5 ANS
Avril 1956

Jeudi le 12 avril, la Chambre de Commerce rend hommage à son premier président honoraire, M. Ephraïm Raymond lors d'un souper-causette.

M. Lucien Cartuel qui avait son garage rue Chapleau depuis quelques années entreprend la construction d'un nouvel établissement rue Masson, au nord de la

ville et déménagera en mai prochain.

A cause d'éboulement de terre et de sable près des sources au coteau, l'eau devient tellement sale qu'il faut aux terrebonnois s'abreuver en liqueurs douces pour quelques jours.

Les Filles d'Isabelle organisent une initiation le 15 avril à l'école St-Louis et vingt-quatre nouvelles recrues se joignent au groupe.

M. Léopold Lachapelle, secrétaire de la Commission pour l'étude des problèmes de voirie, prononce une conférence le 17 avril devant les membres de la Chambre de Commerce.

S. E. Mgr Emilien Frenette fait sa visite pastorale les 27 et 28 avril.

Le conseil municipal fait l'achat d'instruments de musique pour la future Harmonie. Le coût total: \$1,130.

Le dimanche 15 avril, la Chorale St-Louis participe à un concours de chœur chorégraphié à la cathédrale de St-Jérôme.

Les trois évaluateurs nommés par le conseil cette année: MM. Eugène Limoges, René Sanscartier et Léopold Guay. Les estimateurs prêtent leur serment d'office le 10 avril. Leur greffier sera M. Jean-Jacques Lauzon.

MM. Robert Dugré, Jean-Paul Forget, Dr François Paquin et Raymond Roberge sont reçus au 4e degré de l'Ordre des Chevaliers de Colomb le 22 avril.

Vol au Garage Alexander

Dans la nuit du 7 au 8 avril, des voleurs ont subtilisé 8 roues complètes de voitures Volkswagen au garage Alexander Motors Regd. de Pincourt.

Il y a quelque temps une quantité imposante de feuilles de panneaux contreplaqués ont disparu sur l'emplacement de construction du pont de cette municipalité mais les voleurs ont été appréhendés. On croit que les mêmes voleurs, en liberté sous caution, ont perpétré le vol du garage Alexander.

supérieurs remboursent 90% de la main d'oeuvre. Le mur de soutènement sur le boulevard des Braves tombera sous cet item.

ARBITRE PATRONAL
Me A. Matteau, avocat, spécialiste des questions patronales a été engagé par le Conseil sur une proposition Oulmet-Després, afin de représenter les intérêts de la ville dans le différend qui l'oppose à la Fraternité des policiers.

L'échevin Oulmet a demandé que le Conseil soit unanime sur cette proposition et l'échevin Léopold Bélisle, à cause des explications données par Me Matteau au Conseil en comité, est revenu sur sa décision de s'opposer à tout compromis.

L'EAU A ETE COUPEE
Ce terme n'est peut-être pas français mais il rend bien la pensée de tout le monde. A cause des arrangements imposés de la taxe d'eau, le Conseil a fait front commun pour hâter la perception. Des instructions sévères ont été données et plusieurs contribuables ont dû se priver d'eau. Un autre résultat important: la collection des taxes d'eau a fait un bond durant ces jours de sécheresse.

Il a été question d'un locataire qui devait \$132.00 en taxes et qui a demandé au Conseil "de lui donner une chance". Malheureusement pour les retardataires, aucune représentation n'a eu d'effet et les échevins, quoiqu'ayant à répondre à de nombreux téléphones de protestations et mêmes de menaces, ont été de glace...

L'échevin Roger Oulmet qui a parlé quelques minutes sur ce sujet épineux a répété à l'assistance que personne parmi les membres du Conseil n'usait de son pouvoir pour rétablir le service de l'eau aux personnes qui ne paient pas leurs dus au fisc municipal. Il a été même question d'amener devant le recorder les entités.

L'échevin Daunais a demandé l'aide des propriétaires qui devraient aviser le Conseil de tout changement de locataires. Ainsi en 1960, 40 locataires sont partis sans laisser d'adresse... et avec leurs taxes.

L'échevin Jean-Louis Boisvert a aussi mentionné le cas des personnes qui doivent des dommages à la ville pour bris de bornes-fontaines. M. le maire a ajouté qu'il serait inutile de lui téléphoner ou de rencontrer le Conseil. Un avis d'un mois a été donné et il semble qu'après cette date, les recalcitrants passeront quelques minutes devant le recorder.

ENGAGEMENT DE ME CLAUDE PAQUETTE
Sur proposition de l'échevin Lachapelle, appuyé par l'échevin Boisvert, Me Claude Paquette, avocat, a été engagé pour représenter les intérêts de la ville lors des sessions de la Cour du recorder. Des honoraires de \$200 ont été votés à Me Paquette pour chaque présence à cette Cour durant 1961. Les échevins ont tous été de cet avis sauf l'échevin Léopold Bélisle qui a enregistré sa dissidence. S. H. le maire, beau-père de Me Paquette, s'était retiré de la table du Conseil et M. Després, pro-maire, le remplaçait.

Les échevins ont prononcé l'engagement de Me Paquette pour "aider les constables à préparer leurs causes devant le recorder et les assister en même temps qu'il protégera les intérêts de la ville." L'échevin Bélisle a motivé son opposition en disant qu'il blâmerait plutôt la magnanimité du juge actuel qui est beaucoup trop généreux devant les accusés. Il préconise un changement de juge depuis plusieurs mois et a réitéré sa demande encore une fois.

DEBAT SUR LA "GRANGE" LEVEILLE
Proposition du 21 mars 1961: par l'échevin Després appuyé par l'échevin Lachapelle: que demande soit faite à la succession Ubal Léveillé de bien vouloir démolir la grange qui se trouve sur la terre de la ville d'ici 60 jours. La résolution est adoptée sous la présidence de M. Philidor Després, maire-suppléant. Aucune contre-proposition.

Proposition du 5 avril 1961: par l'échevin Boisvert appuyé par l'échevin Bélisle que cette grange ne soit pas démolie.

Amendement du 5 avril 1961: que la grange soit démolie, par MM. Després et Lachapelle.

Résultat: pour la démolition, MM. Després, Lachapelle et Oulmet; contre la démolition, MM. Boisvert, Bélisle, Daunais. M. le maire appelé à se prononcer vote contre la démolition avec restriction jusqu'à la séance du 24 prochain.

Entre temps nos échevins iront voir de visu si M. Léveillé ne permettrait pas de se servir de sa grange pour y entreposer de l'équipement de voirie appartenant à la ville et maintenant situé sur la "dump" de la rue Masson, tout près de la Caisse Populaire.

● Une résolution de condoléances a été faite par le Conseil en mémoire de M. Joseph Guay, ancien échevin décédé récemment.

● Personne ne s'étant présenté en opposition au règlement 581 qui prévoit des travaux d'égouts sur les rues Belcourt et Brière, le Conseil adopte le règlement.

● Jacques Mathieu Inc. qui se spécialise dans les excavations et autres travaux connexes, demande au Conseil la permission de soumettre des prix en temps et lieu.

● Les demandes pour permis de taxi de MM. Yvan Boisvert et Lucien Venne sont reportées à la séance de mai du Conseil.

● Les procureurs de la ville, MM. Thinel et Fille de St-Jérôme qui représentaient Terrebonne contre les 24 accusés dans l'affaire Bilrite, ont consenti à réduire leurs honoraires de 50% pour en arriver à un total de \$1,200. Ils réclament \$1,000 pour tous les frais et déplacements.

● Le bail avec le Conseil de la paroisse Saint-Louis sera étudié et il semble que le montant de \$100 exigé jusqu'ici sera majoré à cause des nombreuses assemblées de ce Conseil dans nos salles et des salaires plus élevés payés aux employés municipaux qui nettoient ces salles.

● La réclamation de M. Conrad St-Yves pour l'évaluation de sa propriété du "bloc Després" a été remise à M. Alfred Trotter, évaluateur. M. Saint-Yves demandait que cette évaluation soit abaissée pour l'année d'imposition 1961-62. S. H. le maire a remarqué que le Conseil avait le loisir de reviser chaque année le rôle même si celui-ci est homologué pour trois ans, sur recommandation des évaluateurs.

● Un contrat sera rédigé par Me Léopold Gravel, sur proposition de l'échevin Lachapelle, autorisant le Conseil à homologuer la rue Léopold-Lachapelle aussitôt que possible. Cette rue est donnée à la ville par MM. Albert et Jean-Jacques Oulmet. Secondé par l'échevin Daunais.

● Sur une proposition Daunais-Bélisle, il sera demandé à M. Adélard Daze la permission d'installer une borne-fontaine sur son terrain situé angle des rues St-Louis et St-Paul.

● Sur proposition des échevins Lachapelle et Després, il sera demandé des soumissions aux entrepreneurs Monette, Louisbourg, Tolhurst et Mathieu pour les travaux de la rue Belcourt. Ouverture des soumissions: le 24 avril.

● L'échevin Daunais a demandé qu'une étude complète soit faite des sources d'eau. D'après un rapport qui date de quelques années, il se perdrait environ 94,000 gallons d'eau par jour.

● Suivant un rapport reçu par le Conseil, le balayage des rues par le balai mécanique cette année aurait coûté \$400, environ alors qu'un déboursé de \$2,200, avait été fait l'année précédente.

A la Commission Scolaire...

(Suite de la page 1)

ASSOCIATION PARENTS MAITRES
Une rencontre a été décidée entre les commissaires et l'Association des Parents-Maitres récemment fondée à Terrebonne. Cette association a demandé l'usage de la salle de l'école Notre-Dame pour y tenir ses réunions. Sur proposition du commissaire Lavigne, cette association verra à demander au secrétaire M. Jacques Corbell, la permission pour chaque réunion à cause des nombreuses demandes reçues.

ASSEMBLEE SPECIALE
Les commissaires se sont réunis la semaine dernière avec l'architecte pour discuter des plans de la nouvelle école.

DEMANDE D'ANNEXION DE PINCOURT
Nos lecteurs se souviendront que la C.S. de Pincourt a demandé en juin 1959 d'être annexée à Terrebonne. Une seconde demande vient d'être enregistrée à Québec et le Département de l'Instruction Publique a avisé la Commission en conséquence. Les commissaires ont tous été d'accord pour déclarer que les locaux actuels ne permettraient pas l'acceptation des élèves de Pincourt.

Le commissaire Philippe Sanscartier a proposé d'écrire à qui de droit mentionnant cette raison.

ENGAGEMENT D'UN INGENIEUR
MM. René Therrien et Clément D. Ratelle, ingénieur-conseil, de Ste-Thérèse de Blainville, ont été engagés par la Commission, sur proposition du commissaire Lavigne, pour seconder l'architecte dans la préparation des plans et devis de la future école des filles.

Le commissaire Lachapelle a demandé que les ingénieurs fassent parvenir à la C.S. une lettre spécifiant les tarifs demandés à cause de l'importance des travaux à entreprendre.

DEGATS A L'ANNEXE ST-LOUIS
Le président, Me Léopold Gravel, a fait rapport à l'assemblée que des dégâts par l'eau ont été causés à l'annexe de l'école St-Louis dans la chambre des professeurs. L'eau s'est infiltrée et le stucco s'est désagrégé. De plus des appuis de fenêtres seraient déjà pourris. Il a aussi été question d'eau s'infiltrant dans le sous-sol à l'école Notre-Dame.

Soulignons ici que la Commission devra reprendre en entier la toiture de l'école St-Louis, construite il y a dix ans à un coût qui dépasserait \$12,000.

Au Conseil Municipal

Assemblée du 5 avril — Déficit de \$661 en mars — Interpellation sur une facture — Les arbres de Terrebonne — Réfection par le gouvernement provincial? — Homologation enlevée — Travaux d'hiver prolongés — Arbitre patronal — L'eau est coupée — Engagement de Me Claude Paquette — Débat sur la "grange" Léveillé.

Si tous les mots prononcés à la séance du Conseil du 5 avril avaient été enregistrés et si on les imprimait au complet, ils rempliraient facilement les six pages de cette édition. Nous nous contenterons de les résumer.

DEFICIT DE \$661 EN MARS
S. H. le maire Léon Martel a noté dès le début de la séance que le déficit des opérations financières de la ville en mars est de \$661 et a demandé un contrôle plus efficace des dépenses. D'autre part les échevins Jean-Louis Boisvert et Lucien Lachapelle ont demandé que les achats se fassent à Terrebonne. Une facture de Dagenais & Fils de Sainte-Rose pour réparations au camion International au montant de \$49.00 a soulevé l'ire de nos conseillers. Il a été proposé par M. Boisvert, appuyé par M. Antonio Daunais, que ces réparations soient faites ici à moins de circonstances extraordinaires.

LES ARBRES DE TERREBONNE
Les plus vieux résidents se souviennent des arbres magnifiques qui ornaient la ville il y a encore quelques années. Depuis ont les abatut sans pitié au nom du progrès; avec ce résultat que nous sommes dans une mer d'asphalte et de ciment. Sur toutes les nouvelles rues il n'y a pas un arbre et les citoyens grillent au soleil d'été.

La Chambre de Commerce, continuant en cela une tradition qui remonte à plusieurs années, a recommandé au Conseil de prendre des mesures pour acheter diverses espèces d'arbres et procéder à une plantation systématique chez les particuliers. Notons ici qu'il est loisible au Conseil d'obliger les propriétaires à planter des arbres ou les planter par ses employés sans que ceux-ci aient le droit de s'opposer.

M. le maire a suggéré que l'on s'adresse à M. Caumartin à Ste-Thérèse, employé du gouvernement provincial qui s'occupe de ces questions. Sur proposition Daunais-Lachapelle une demande en ce sens sera faite.

REFECTION DES RUES
Comme suite à une demande récente du Conseil, l'hon. Lionel Bertrand, député du comté et le Ministre de la Voirie ont écrit à nos édiles au sujet du pavage des rues Chapleau, Masson et St-Louis. L'étude de ce projet sera faite lors de la présentation du budget de la voirie.

DEMANDE DE M. ANTONIO LEVEILLE
M. Antonio Léveillé qui avait donné une rue à la ville, a demandé que l'homologation soit biffée. Cette rue aurait été située entre les propriétés de Mme Ratelle et de M. Lucien Lachapelle, à partir de la rue St-Louis jusqu'à la future rue Saint-Pierre dans ce district. M. Léveillé a expliqué qu'il ne serait pas réellement propriétaire d'ouvrir une rue à cet endroit et qu'il aurait l'intention de construire une résidence sur ce terrain. Il a été proposé par M. Lucien Lachapelle, appuyé par M. Roger Oulmet que M. Alfred Trotter et le conseiller juridique de la ville, Me Auclair, fassent les démarches nécessaires.

TRAVAUX D'HIVER PROLONGES
Le ministre des Affaires Municipales a avisé le Conseil que la période dite des travaux d'hiver a été prolongée au 31 mai. Le Conseil pourra ainsi entreprendre d'autres travaux dont les gouvernements

Voyez **ROGER COTE**
58 Rue Ste-Marie
Tél. NO. 6-3155

ET FAITES-VOUS EXPLIQUER LES AVANTAGES DES **APPAREILS ESSO** POUR LE CHAUFFAGE A L'HUILE

- spécialement calculés en fonction de vos besoins
- facilités de paiement
- jusqu'à 5 ans pour payer

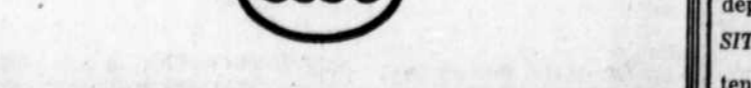
QUI S'Y CONNAÎT EXIGE IMPERIAL

LES INSTALLATIONS DE SYSTEMES de chauffage, comme les réparations et le service doivent être confiées à un expert en qui vous avez confiance.

Ne confiez pas ce travail à des colporteurs et à des agents non autorisés.

VOYEZ VOTRE VENDEUR
Systèmes installés dès maintenant. Ne commencez à payer qu'en novembre 1961.

Plan de financement de 5 ans



ROGER COTE
PLOMBERIE — CHAUFFAGE — BRULEURS
NO. 6-3155
58 STE-MARIE, TERREBONNE

CARTES PROFESSIONNELLES

Bureau: 29 rue St-André NO. 6-3001

LEOPOLD GRAVEL
NOTAIRE

Résidence: 23, rue St-André NO. 6-3001

Lundi - Vendredi: Après 8 h. No. 6-8226
Mardi - Jeudi: 7 à 9 h.
Samedi: 2 à 6 heures.
Dr L. CHANTELOIS
CHIRURGIEN - DENTISTE
115 St-Louis, TERREBONNE

45 rue St-Pierre - Terrebonne Tél. NO 6-8503

EXAMEN DE LA VUE

— LUNETTES —
DR JEAN ST-PIERRE
OPTOMETRISTE — SPECIALISTE
BUREAU {
Mardi: 2 hres à 6 hres P.M.
Jeudi: 2 hres à 9 hres P.M.
Samedi: Sur rendez-vous

Soir: 25 St-Pierre, Terrebonne, Tél. NO 6-3733

JEAN GEOFFRION
AVOCAT

57 ouest, rue St-Jacques, suite 214, Montréal, VI 5-1862

NO 6-3806

RAYMOND M. ROULEAU, C.A.

Lemire, Rouleau & Cie
Comptables Agréés
Terrebonne 136 Chartrand Bureau de Montréal
3189 Masson RA. 9-5215

NO 6-3128

JEAN-PAUL FORGET

ASSURANCES GENERALES
41-A Lepage Terrebonne

MURRAY & BOURASSA.

• Ingénieurs Conseils et Arpenteurs Géomètres •
Arpentage — Structure — Génie municipal
274, rue Barrette, Tél: GE. 8-5361
SAINT-JEROME

- Prescriptions
- Articles de bébé
- Cadeaux

PHARMACIE MESSIER

J. B. MESSIER, B.A., L.Ph.
Aucun minimum requis pour la livraison.
TERREBONNE
NO. 6-8422 46-B, MASSON

BIERES

Toutes les marques EPICERIE RESTAURANT

R. LAVERDURE

Tél: NO 6-8641

75 ST-PIERRE, TERREBONNE

RATELLE & THERRIEN

Ingénieurs conseils
401 Boul. Labelle National 5-0888
STE-THERESE (aucun frais d'appel)

La Commission scolaire de la paroisse

Séance régulière mensuelle tenue lundi le 13 mars et à laquelle étaient présents: MM. Ovide Gagnon, président, Gérard Debiens, Alcide Labelle, Fernand Hogue, Osiac Lacas, commissaires. Le secrétaire-trésorier est Me Jacques Joubert, N. P.

Sur proposition de M. Osiac Lacas, les minutes de la dernière assemblée sont adoptées telles que lues par le secrétaire.

Le secrétaire est autorisé à vérifier si une demande a été faite au Département de l'Instruction Publique à l'effet de savoir si les enfants de cette paroisse fréquentant les classes du cours secondaire de la C. S. de Rosemère de Terrebonne et de Ste-Thérèse peuvent être sujets à une subvention.

Sur proposition de M. Osiac Lacas, il est résolu d'approuver le paiement des factures suivantes:
Ste-Anne Petroleum, \$279.54; Mme Raymond Dugas, \$69.00; frais d'enseignement, \$1,795.35; Pierrette Paquette-Kimpton, \$144.95; transport au cours secondaire, \$440.00; Mme Armand Souillard, concierge à l'école No 4, \$60.00; The Shawinigan Water & Power, \$99.16; Edouard Marchand, \$11.99; Jean Raymond, \$331.92; Edouard Marchand, \$22.10; Commission Scolaire Rosemère, janvier et février 1961, \$562.00; Receveur général du Canada, \$119.85; Ministre des finances, \$14.95.

Il est résolu que le secrétaire-trésorier soit autorisé à transmettre à la Commission scolaire de Ste-Thérèse une facture pour frais de scolarité des enfants de cette ville fréquentant l'école No 4.

Sur proposition de M. Osiac Lacas, la séance est levée.

Tableau d'honneur

Annexe St-Louis
A l'honneur pour le mois de mars

1ère Année A: Claire Beaulieu, Diane Robert, Virginia Paucar, Henriette Chapleau.

1ère Année B: Nicole Rondeau, Francine Quevillon, Lucie Barbe, Linda Girard.

1ère Année C: Daniel Noël, Daniel Leblanc, Danielle Vendette, Nicole Chartrand.

1ère Année D: François Laborde, Normand Choinière, Michel Gauthier, François Guérard.

1er Année E: Michel Loignon, Pierre Goulet, Jacques Héroux, Robert Lavois.

2ème Année A: Sylvie Longchamps, Danielle Thoun, Marie Debien, Jocelyne Leblanc.

2ème Année B: Héline Lauzon, Suzanne Huot, Liette Forest, J.-Marie Beaudoin.

2ème Année C: Claude Gouger, Pierre Champagne, Claude Lauzon, Claude Martin.

2ème Année D: Philippe Pillette, Paul Cadieux, Alain Tremblay, Guy Gilbert.

3ème Année A: Gilles Lavigne, Rodrigue Comtois, Marcellin Dugré.

3ème Année B: Denis Huot, Ronald Gauthier, René Joyal.

3ème Année C: Michel Cadieux, Réjean Gascon, Normand Lauzon.

4ème Année au Centre Civique: Marc Gilbert, Réal Robert, Richard Laverdure, Serge Rondeau.

S.S. Paulin, directeur

100 Jours d'indulgence. Paulus AEmilius - Cardinal Léger.

Prière de faire connaître sans retard toute faveur obtenue au

Centre Mère Marie-Anne, 1950 rue Provost, Lachine.

Mère Marie-Anne, fondatrice de l'Institut des Soeurs de Sainte-Anne 1809-1890

Née à Terrebonne

PRIERE POUR LA BEATIFICATION

DE MERE MARIE-ANNE

Dieu tout-puissant et éternel qui avez imprimé dans le coeur de Mère Marie-Anne un si profond amour de l'humanité et de la mortification, un zèle si ardent pour les âmes, daignez glorifier au plus tôt votre servante, nous accordant, par son intercession d'imiter les vertus du Coeur de Jésus qu'elle a reproduites dans le sien et nous donner aussi la faveur que nous sollicitons. Amen soit-il.

Centre Mère Marie-Anne, 1950 rue Provost, Lachine.

A écouter à la radio

M. Léopold Laurendeau, propriétaire de trois salaisons, dont celle de Terrebonne, invite ses nombreux clients et la population du district à écouter chaque dimanche, de midi à 12.15, un programme au poste de radio C. J. M. S. de Montréal, commandité par ses salaisons.



Le Dr Louis-Philippe Raymond, O.D., participait activement aux manifestations organisées par la faculté d'optométrie de l'Université de Montréal, à l'occasion du cinquantenaire de cet organisme, récemment. Le journal LA PRESSE a fait écho à ces activités et nous a montré une photo de notre concitoyen dans ses pages.

M. Paul Desrochers, de Rosemère, président de la Fédération des Commissions scolaires de la province, vient d'incorporer avec MM. Paul Guillet Dubé, une compagnie de construction qui opérera sous le nom de "Doc Matériaux de Construction Inc."

La maison Lucien Charbonneau et Fils obtient de plus en plus de contrats pour la pierre requise à des édifices publics. Les plus récents en liste: un édifice fédéral à Oka et une école pour le compte de la Commission des Ecoles protestantes de Joliette.

Toutes proportions gardées, les séances du Conseil municipal de la paroisse attirent plus de contribuables que celles de Terrebonne.

L'article 429 de la loi des cités et villes stipule que le Conseil municipal peut prescrire une taxe de répartition pour le pavage de rues aux propriétaires riverains. Qu'adviendrait-il lorsqu'un propriétaire est sur un coin de rue? Si nos souvenirs sont exacts, à Terrebonne, le propriétaire paye pour le coin complet, soit dans les deux sens. Une telle réglementation était en vigueur à Joliette mais les propriétaires ont protesté de telle manière que le Conseil a demandé un avis légal. Avec ce résultat qu'il faudra maintenant au Conseil faire marche arrière et rembourser une partie de la taxe aux propriétaires incriminés. Selon Me Georges Sylvestre, la base de calcul en proportion n'est pas légale. Selon cet avocat, les taxes de taxation sont acceptées: l'étude de front, l'évaluation foncière et la superficie au pied carré. Le Conseil de Joliette fera donc droit à cette réclamation et la taxe ne sera chargée que dans un sens, soit sur la largeur des propriétés.

A la dernière assemblée de la Commission scolaire, le 4 avril, plusieurs membres du Conseil de l'Association Parents-Maitres de notre ville se sont fait un devoir d'être présents. Il y a un peu plus de monde aux réunions de la C.S. depuis quelques mois et les contributions montrent un intérêt grandissant pour la chose publique. Les assemblées seront plus intéressantes d'ici peu vu la construction prochaine d'une nouvelle école.

Il sera question bientôt au Conseil du monument aux braves des deux guerres mondiales. Le soldat qui monte la garde sur la grand-place près de l'île du Moulin depuis le 24 juin 1922 serait déménagée à l'angle nord-est du parc Masson si l'on fait droit à une requête qui serait présentée par l'Armée des Vétérans de notre ville.

M. et Mme Marcel Comtois et leur famille déménageraient bientôt dans un logement du notaire Léopold Gravel, rue St-André.

Mme Emilien Demers, propriétaire de l'épicerie restaurant située rue St-François, angle Lezurier, a acheté la propriété de M. Marcel Ouevillon et construirait à cet endroit.

Durant quelques jours l'eau de Terrebonne était tellement brune qu'il a fallu prendre les grands moyens: s'alimenter au réservoir de St-François. Il semble que le filtre n'était pas assez nettoyé mais les employés municipaux ont procédé à ce travail.

M. Gaston Desnoyers a demandé et obtenu de la ville un permis pour la construction d'un établissement connu sous le nom de "Dairy Queen" au coin des rues Masson et Gagnon; près de la route 18. Ce commerce se spécialise dans la vente de la crème glacée.

Les personnes intéressées à obtenir des arbres pour plantation sur leurs propriétés, sont priées de s'adresser au secrétariat de la ville de Terrebonne.

Environ 4,000 pieds d'épinette "Western" seront achetés de Ste-Thérèse Lumber par la ville pour le pontage municipal. Cette compagnie avait soumis un prix de 105, du mille pieds alors que Terrebonne Lumber Supplies demandait \$100, du mille pieds.

L'ingénieur Alfred Trottier a été chargé de faire un relevé sur la propriété de M. Florien Brière qui demandait au Conseil de "lui remettre son cinq pieds de terrain qui lui manque, vu qu'il n'a pas de cadeau à faire au Conseil". Les échevins se sont demandé de quoi il retournait.

Si on en croit certaines personnes qui assistent aux séances de la Cour du recorder, M. le juge aurait la condescendance de demander aux accusés: "s'ils viennent du temps pour payer les amendes imposées". Les interrogés n'ont rien de plus pressé que de répondre "oui".

La construction d'un édifice par P.U.C.O. est prévue pour ce printemps et les travaux de déblaiement sont commencés. Cette construction sera érigée rue St-Louis, face à la rue Masson.

Conseil de paroisse

Séance du 20 mars

Facture de l'avocat réduite

Comme suite à la demande du conseil, le conseiller juridique du conseil a consenti à réduire ses honoraires pour une période d'environ 5 ans, de \$1,600, à \$800. Il s'agit d'une facture pour services professionnels d'avril 1956 à aujourd'hui. De plus Me Jacques Guérin a avisé le conseil, par l'entremise de M. le maire Alexander, que la cause de Mme Eva Savignac-Legris serait entendue en Cour Supérieure en mai seulement.

Fermeture de dépotoirs?

L'inspecteur sanitaire du district, le Dr C. O. Gauthier, M.V., a fait l'inspection de trois dépotoirs dans la Paroisse, en présence du maire et de trois conseillers. Il s'agit des dépotoirs sur les terrains de MM. Gaston Baribeault, Fortunat Lepage et Patrice Meunier. Le secrétaire a lu le règlement qui régit ces dépotoirs. Le conseiller Louis-Gilles Ouimet a suggéré d'aviser tous les propriétaires de dépotoirs qu'une autre inspection sera faite en mai prochain et que le conseil tolérera jusqu'au 1er juillet pour qu'ils se conforment aux règlements. Une lettre sera donc envoyée à ces contribuables. De plus, des permis devront être émis à l'avenir prenant effet le 1er juillet de chaque année.

Amendement à un règlement

Le conseiller Antoine Prévost a donné avis de motion qu'à une séance prochaine il proposerait un amendement au règlement pour le bon ordre dans la paroisse et concernant plus particulièrement les "cimetières" d'automobiles.

bilés; lorsque ce règlement sera adopté, il faudra aux propriétaires de ces terrains d'autos clôturer leurs terrains. Il sera aussi question des terrains de stationnement pour les roulettes.

Luminaires au pont de Pincourt

L'hon. Lionel Bertrand a accusé réception d'une demande au Département des Travaux Publics et promet son appui en vue de la pose de luminaires au futur pont de Pincourt.

Réaménagement de l'inspecteur

M. Ovilva Gagnon a été réaffecté comme inspecteur municipal par le conseil aux mêmes conditions que l'année dernière. Il a aussi été entendu qu'à l'avenir lorsque cet officier municipal sera appelé pour des travaux de fossés ou de clôtures intérieures, les contribuables impliqués devront payer ses frais et le secrétaire-trésorier verra à envoyer une facture.

Lettre à la Ville de Terrebonne

Le secrétaire a été autorisé à écrire au conseil municipal de Terrebonne afin de demander des explications sur la facture au montant de \$50.00 reçue récemment pour l'usage de la salle de l'hôtel de ville lors du référendum des 9, 10 et 11 février sur la prohibition. La paroisse demande pourquoi la ville fait une telle charge car le bail avec la ville ne mentionne pas ceci.

Diverses factures

Le Courrier de Terrebonne, \$140.00; Régistrateur comté de Terrebonne, \$2.95; Shawinigan Water & Power, \$9.95; Charbonneau & Despatie Ltée, \$10.00; Charbonneau & Despatie Ltée,

responsabilité contractuelle pour le pont en construction, \$26.00; J. M. D. Cyr (obèques de Gérard Decelles), \$303.00; Joseph Guay & Fils, funérailles, \$178.50 (à envoyer au Service Social ou à M. J. B. Charbonneau); Imprimerie Rousseau, \$17.51; Taxe de vente, \$27.78; Service des Incendies de Ste-Anne-des-Plaines, \$225.00. Au sujet de la facture du service des incendies de Ste-Thérèse, au montant de \$450.00; le maire y verra personnellement. La séance est ajournée au 27 mars.

Deux contrats de pierre

La maison Lucien Charbonneau & Fils Limitée de notre ville a obtenu en fin de mars deux autres contrats pour la fourniture de la pierre naturelle. Il s'agit des écoles St-Gall's et Marie-Rivier, régies par la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

Au sujet du pont

Dans le journal spécialisé "Daily Commercial News", récemment, il a été question du pont qui, bientôt, remplacera le pont entre Terrebonne et l'île Jésus. Suivant les informations notées sur ce journal, "on remplacerait la présente structure qui est à une voie et demi par un pont à deux voies". Ce qui est bien improbable si l'on considère l'importance de la route No 18.

Il est ensuite noté que "les citoyens de cette ville favoriseraient l'érection d'un pont Bailey pendant que l'on construirait le nouveau pont".

Nous donnons cette nouvelle pour ce qu'elle vaut.

Les assurances de l'Hôtel de Ville non adéquates

Nous avons posé une question pertinente au secrétaire-trésorier de la ville récemment en lui demandant combien avait coûté l'édifice de l'Hôtel de Ville lors de sa construction en 1930. On sait avec quelle célérité M. Vézina peut dénicher un renseignement et la réponse n'a pas tardé. L'édifice de la rue St-Jean-Baptiste a commandé un déboursé total de \$48,000., y compris l'annexe construite il y a quelques années pour abriter le service de l'électricité et qui a été transformée en bureaux pour le chef de la police.

L'Hôtel de Ville a été commencé en décembre 1930 alors que M. L.-H. Desjardins était maire et les échevins, MM. Florence Barreiro, Narcisse Hotte, J.-Bruno Gauthier, Adrien Charbonneau, J.-D. Majeau et Arthur Lachapelle.

M. Hercule Brière avait fait les plans et, de concert avec M. Gustave Gariépy, conduisait les travaux de construction. Les plans originaux prévoyaient un édifice à un étage.

Si nous déduisons environ \$8,000. pour la partie annexée il y a quelques années, il reste un montant de \$40,000. pour la bâtisse principale. Ce dernier chiffre de \$40,000. pour une construction en 1-9-3-0 équivaldrait certainement au quart des prix de construction actuels.

Nous avons déjà préconisé une évaluation impartiale de cet imposant édifice qui fait l'envie de toutes les municipalités plus importantes que la nôtre. Des villes aussi peuplées que Saint-Jérôme et Sainte-Thérèse ont pour partage des édifices miteux qui ne se comptent pas au nôtre.

Il y a quelque temps nous écrivions dans le journal que cet édifice était assuré pour une somme de \$65,500., ce qui est encore exact aujourd'hui. Et pourtant, s'il fallait reconstruire cette bâtisse, nous nous demandons où le Conseil trouverait les argent nécessaires.

Il est important plus que jamais que nos édifices municipaux soient couverts adéquatement et nous engageons les personnes compétentes à étudier ce problème. Déjà un courtier en assurances a souligné au Conseil que la bâtisse qui abrite le filtre et les équipements dispendieux qu'elle contient ne portent aucune assurance contre l'incendie. On nous rétorquera que ce monsieur pense d'abord à ses intérêts. D'autre part, si les agents ne pensent pas à l'assurance on se demande qui y songera.

Nous posons les jalons. Aux autorités à souper notre suggestion.

Souscription à la Ligue du Sacré-Coeur

Lors de la dernière assemblée, les officiers et chefs de groupes de la Ligue du Sacré-Coeur ont décidé à l'unanimité d'organiser une souscription populaire dans le but d'aider les oeuvres de la Ligue. On sait que cette association a pour but de promouvoir l'oeuvre des Vocations sacerdotales et religieuses de notre ville.

La souscription aura lieu en mai prochain. Entretiens les personnes désireuses de faire un don à l'oeuvre, voudront bien s'adresser au président, M. Denis Paquette au 61 rue St-Joseph. Les chefs de groupes sont aussi autorisés à percevoir les dons.

La Ligue compte sur la générosité des citoyens de notre ville qu'elle prie de ne pas oublier la récompense promise aux donateurs par le Sacré-Coeur.

Prières aux croix du chemin

Le printemps est arrivé et mai sera bientôt à nos portes. La Ligue du Sacré-Coeur veut continuer la belle coutume d'aller prier aux croix de chemin durant le mois de Marie et réciter le chapelet pour implorer le secours de notre Père du ciel et obtenir de son Fils la bénédiction sur nos travaux. La prière est propice aux semences et les bénédictions du Très-Haut sont nécessaires à des récoltes abondantes.

Le président et les membres de la Ligue invitent donc toutes les personnes de Terrebonne à accompagner le groupe chaque samedi de mai. Ceux qui ont des automobiles seront les bienvenus. Voici la liste des endroits qui seront visités:

- 6 mai: Côte de Terrebonne; 13 mai: Chez M. Pierre-Paul Quevillon (Pincourt et restaurant Launzon); 20 mai: Ecole rang sud; 27 mai: Chez Mme Noël, montée Masson et M. Héroux, rue Langlois; 6 juin: Près du pont de Terrebonne.

En marge du Conseil...

Depuis quelques semaines, certaines personnes qui se font tirer l'oreille pour payer leurs taxes, n'aiment pas le conseil actuel. Pour guérir ce malaise, ces critiques devraient se grouper, aller payer leurs dûs et aux prochaines élections de février 1962, trouver les hommes de leur choix qui les aideront à s'entendre encore plus. Le Canada est un pays libre. En démocratie on a le privilège de choisir ses administrateurs; alors pourquoi ne pas agir.

...Les assemblées du conseil sont-elles moins sérieuses que dans le passé? La question a été posée par plusieurs. Quelques-uns ont répondu qu'actuellement les assemblées sont plus longues que dans le passé parce qu'il se présente des solutions nouvelles qui ne sont pas préparées à l'avance. On a vu dans le passé, nous dit-on, des assemblées si bien préparées que le proposer et le second étaient presque désignés à l'avance.

La dernière séance régulière du conseil s'est déroulée en présence d'une très forte assistance. Un intérêt marqué semble se dessiner pour la chose municipale. Il est vrai que plusieurs sont venus tout exprès pour entendre parler de "grange". Il faudrait donc trouver un sujet d'actualité brûlant, chaque mois pour attirer le peuple qui semble aimer l'action. Notons que souvent les choses ayant plus d'importance, sont classées au second plan.

La dernière séance régulière du conseil s'est déroulée en présence d'une très forte assistance. Un intérêt marqué semble se dessiner pour la chose municipale. Il est vrai que plusieurs sont venus tout exprès pour entendre parler de "grange". Il faudrait donc trouver un sujet d'actualité brûlant, chaque mois pour attirer le peuple qui semble aimer l'action. Notons que souvent les choses ayant plus d'importance, sont classées au second plan.

Tous ces avantages, en plus de l'amitié et le climat communs qui unissent les membres, font que Terrebonne fait excellente figure dans la grande famille de la Société St-Jean Baptiste de St-Jérôme.

M. Marcel Gagnon
M. Augustin Papineau
Mlle Marcelle Lachance
(Observer)

Perception à la Ville - mars 1961

Table with 2 columns: Category and Amount. Includes Pont (1960), Electricité, Licences et permis, Arrérages de taxes, Intérêts, Eau, année courante, Entrés d'égoûts, Pavages, Comptes divers, Amendes, Emprunt re: règlement 574, rues Belcourt et Brière, RECETTES TOTALES DU MOIS DE MARS.

Table with 2 columns: Category and Amount. Includes Les salaires payés en mars, Déboursés divers, En banque au 31/3/61, Banque Provinciale, courant, Banque Canadienne, épargne, Banque Provinciale, spécial.

Toujours un travail d'expert
NOEL BOUDRIAS
BRIQUETEUR
Brique - Bloc de ciment - Bloc de verre
Foyers - Cheminées
98 Gagnon TERREBONNE NO. 6-3840

NO 6-3127
J. P. LEVEILLE
LAITIER
Lait et Crème Pasteurisés
6 rue LEVEILLE, TERREBONNE

NOUVEAU NO. 6-3792
SUPER-MARCHE
DANCOSE SUPER MARKET
BIERE et PORTER
Livraison à domicile
45 ST-JOSEPH TERREBONNE

Tél. NO 6-3201
MERCERIE pour HOMMES
DONAT ST-YVES
Marchand de Chaussures
Tous genres de prélatrs - Valises et sacs de voyage
31 ST-FRS-XAVIER, TERREBONNE

Tél. NO. 6-3402-8092
Lachapelle Machine Shop Enrg.
Lucien Lachapelle, prop.
Réparations générales Boîtes en métal pour camions
Spécialité: Fabrication de machinerie
camions et dompeuses spéciale sur demande
46 St-Joseph Terrebonne

TEL: 832-3277
L'Imprimerie Bernier Enrg.
IMPRESSIONS COMMERCIALES DE TOUS GENRES
95 rue des Sulpiciens, L'ÉPIPHANIE, Qué.

JACQUES MATHIEU INC.
Entrepreneur général
EGOUTS - AQUEUDUC - PAVAGES
32 rue St-Sacrement, TERREBONNE NO. 6-8878

NETTOYEUR TERREBONNE CLEANER
L. CARON, PROP.
Service de 3 heures
NETTOYAGE - PRESSAGE - REPARATIONS
ENTREPOTAGE
40, rue Lepage, Terrebonne



UNE VALEUR GENERAL MOTORS Modèle illustré: Sedan sport Impala

CHEVROLET OFFRE DES "EXTRA" QUE LES VOITURES ORDINAIRES ne peuvent offrir!

Carrosserie Fisher de QUALITÉ EXTRA
SOUPLASSE EXTRA
ECONOMIE EXTRA
PERFORMANCES EXTRA
INSONORISATION EXTRA
SECURITE EXTRA
COMMODITE EXTRA
SPACIOSITE EXTRA
VOUS NE POUVEZ ACHETER DE VOITURE MOINS CHERE... SI CE N'EST UNE VOITURE MOINS BONNE!
CHEVROLET
CANUEL AUTOMOBILE
Lucien Canuel, prop.
129 Montée Masson, Terrebonne NO. 6-3766

Déficit de \$3,016.53 pour la paroisse

Les comptables agréés, P. A. Gagnon & Cie, de Montréal, ont soumis au conseil de la paroisse St-Louis de Terrebonne les états financiers pour l'année se terminant le 31 décembre 1960. Ces tableaux ont été remis aux conseillers et à S. H. le maire et ont été lus en assemblée publique d'ajournement, le lundi 17 avril dernier.

Les revenus se sont totalisés à \$17,045.09 alors que les dépenses ont exigé un déboursé de \$20,061.62, laissant un déficit de \$3,016.53.

Le revenu de la taxe foncière a été de \$6,234.88, soit l'évaluation \$779,360, à \$0.80%. Les taxes spéciales pour la confection de chemins sur les terrasses ont rapporté \$1,869.50, les permis de construction, \$200.00 et l'octroi provincial pour l'entre-

Factures à la ville

Factures approuvées à la séance du 5 avril.

DE TERREBONNE: Jacques Aubin, \$9.74; Léo Chapleau, \$67.45; Rosaire Charbonneau, \$385.22; Clermont Auto Electric, \$120.36; Le Courrier de Terrebonne, \$10.00; Garage Hervé, \$15.31; Ferronnerie J. B. Gauthier Engr., \$233.00; Me Jacques Joubert, N. P., \$35.80; Ferronnerie M. Jacques Lée, \$96.75; Garage Ernest Leroux, \$9.65; Louis-Georges Léveillé, \$99.88; Matthew Moody & Sons, \$47.06; Lucien Paquette, \$3.61; La Revue de Terrebonne, \$10.00; Ephraïm Raymond, \$123.41; Fernand Richard, \$2.35; Jean Raymond, \$19.93; Sables des Mille-Îles, \$39.48; Gabriel St-Yves, \$0.30; Ste-Thérèse Lumber, \$199.74; Terrebonne Fleuriste, \$12.36; Ville St-François, \$2,791.25; Roméo Vaillancourt, \$140.70; Wilfrid Bélisle, \$335.65.

DE L'EXTERIEUR: Me Frs Auclair, \$51.45; Bicycle Guild, \$169.26; Bell Tel., \$63.77; O. Beaudry & Fils, \$39.87; Cndn Structural Steel, \$2,815.92; Cndn Ludlow Valve, \$173.40; Canada Iron Foundries, \$1,722.15; Chs Cusson, \$374.17; Dawson Bros., \$33.28; Desjardins Asphalte, \$138.00; L. Dagenais & Fils, \$33.95; J. M. Duhamel, A.P.A., \$66.64; L. Gravel & Fils, \$24.18; I. B. M., \$8.24; Lagacé Quarries, \$74.28; Imprimerie Armand Marchand, \$360.21; Jean H. Matte, \$57.53; H. Y. Maranda, \$5.10; Roland Marcou, professeur, \$125.00; National Typewriter, \$40.29; Ohio Chemical, \$10.63; Peate Musical, \$15.49; Superstest, \$584.40; Sun Life, \$42.84; Shawinigan W. & P., \$1,450.12; Thinel & Fils, avocats, \$332.50; Terrebonne Quarries, \$127.64; Terry Machinery, \$68.14; Vibrapipe, \$1,280.78; United Auto Parts, \$44.12; Zurich Insurance, \$346.44; Webster & Son, \$24.81.

\$8,000; rue St-Louis, non loin de Masson;
M. Hervé Ranecurt, propriété, \$12,000;
M. Denis et Florian Brault, deux propriétés de \$15,000.
M. Albert Pagé, garage rue Masson.

Le pont toujours en vedette

Un de nos lecteurs, M. Donald Stanton, nous a communiqué un article paru le mois dernier dans le journal "Montreal Star" et nous avons cru que nos abonnés seraient intéressés à sa lecture. Notons aussi que notre pont tient toujours la vedette et qu'un journaliste du "Dimanche-Matin" fait ses beaux dimanches à grignoter toujours un peu plus la structure "chambrelante" du pont de Terrebonne. Ce monsieur écrit textuellement: "On sait qu'il faut payer pour passer sur les planches de bois pourri." Tant qu'à en mettre! Le monsieur continue: "Nous nous demandons ce que le gouvernement provincial attend pour exproprier le pont qui fait partie du réseau routier de la province. Il n'y a aucune raison pour que la ville de Terrebonne soit à peu près la seule dans tout le Québec à exploiter ainsi le grand public au profit de ses contribuables."

Le "CAUCHEMAR" des automobilistes va disparaître

Du bureau du "Montreal Star" à Québec

Un autre "cauchemar" des automobilistes dans le district de Montréal est condamné et disparaîtra d'ici quelques années. Ceux qui voyagent en fin de semaine se plaignent depuis longtemps des embouteillages monstres causés par le vieux pont à péage qui traverse la rivière des Mille-Îles à la hauteur de Terrebonne.

Ce pont étroit, à deux voix carrossables, est la propriété de la ville de Terrebonne qui en retire la majeure partie de ses revenus.

Chaque année depuis de nombreuses années, les ingénieurs ont déclaré cette structure dangereuse (unsafe). Chaque fois, toutefois, le pont est réparé et tient toujours sans accident.

En ce qui concerne le péage, le ministre des Travaux Publics, M. René Lévesque, a affirmé au "Montreal Star", il doit disparaître.

Le ministre a ajouté que le meilleur moyen d'éliminer le péage était de bâtir un nouveau pont sous sa juridiction provinciale tout près. Il s'agit ici d'un projet dispendieux, qui requerra une étude approfondie et qui pourrait se concrétiser en quelques années.

D'un autre côté, le gouvernement provincial pourrait lever à Terrebonne le pouvoir de prélever un péage.

Le ministre a dit que cette alternative était à l'étude. Cela impliquerait de vigoureuses protestations de la part du Conseil municipal de Terrebonne qui perdrait des revenus substantiels.

Il y aurait moyen de compenser cette perte de revenus en octroyant des sommes d'argent à Terrebonne en compensation mais cette solution n'a pas encore été envisagée.

Un nouveau pont à Terrebonne est du domaine des possibilités et figurerait dans le plan général du Département de la Voirie qui prévoit une nouvelle route de Montréal-Est à Berthier.

Cette route traverserait Terrebonne, se dirigerait près de Joliette et descendrait vers Berthierville. Cela solutionnerait les embouteillages de fin de semaine sur la route No. 2, à l'ouest de Berthierville et spécialement à St-Sulpice et Repentigny.

M. Lévesque a aussi dit que son département étudierait la possibilité de construire un nouveau pont entre Repentigny et Charlemaigne pour remplacer le vieux pont à cet endroit sur la route principale Montréal-Joliette. Plusieurs personnes ont été tuées à cet endroit. Le pont est si étroit qu'il est impossible d'y aménager un trottoir pour les piétons.

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE TERREBONNE

ETAT DES REVENUS ET DEPENSES POUR L'ANNEE FINISSANT LE 31 DECEMBRE 1960

REVENUS		DEPENSES	
Revenus ordinaires:			
Taxe foncière (\$779,360 à \$0.80%)	\$6,234.88		
Taxes spéciales — confection de chemins:			
—Terrasse Guy Ouimet \$ 9.30 à \$5.68	528.24		
—Terrasse Jean Ouimet 9.60 à \$5.07	486.72		
—Terrasse Albert Ouimet 11.25 à 4.43	498.38		
—Terrasse G. Lamothe 9.60 à \$3.71	356.16		
Intérêts sur arrérages et sur dépôts	26.62		\$ 8,131.00
Revenus divers:			
Permis de construction	20.00		
Octroi provincial re: chemins d'hiver	2,843.75		2,863.75
Revenus extraordinaires:			
Octroi re: remboursement de confection chemins		6,050.34	
TOTAL DES REVENUS:		\$17,045.09	
DEPENSES			
Administration			
Service et Utilités publiques			
Chemins d'hiver et entretien	\$7,220.80		
Moins remboursement	400.00	6,820.80	
Service des incendies			
Réparation clôtures et fossés		350.00	
Conseil de comté		98.97	
Assistance publique		600.00	
Eclairage		1,184.99	
		129.35	9,184.11
Service de la dette			
Emprunt remboursés	7,450.34		
Intérêts sur emprunts	998.00		8,448.34
Indemnité, re: lots repris			
			200.00
Excédent des dépenses sur les revenus: DEFICIT		\$20,061.62	
		\$3,016.53	
		\$17,045.09	

Délégué de la ville



M. ARMAND CORBELL a été choisi par le conseil municipal comme délégué officiel de notre ville au congrès des Commissaires Industriels de la province qui aura lieu cette année les 26, 27 et 28 avril au Seigneur Club de Montebello. Sur représentation du conseil, S. H. le maire Léon Martel a promis d'accompagner M. Corbell à ces assises.

Accessoires à la Croix-Rouge

Voici une liste des accessoires que la Croix-Rouge, section Terrebonne, tient à la disposition des citoyens de notre ville et ceux des municipalités de Lachenaie, Mascouche, St-François et Terrebonne-Heights. Cette liste nous est communiquée par le président de la Chambre d'Accessoires de notre ville, M. Gérard St-Yves.

2 toiles de lit; 1 lit d'hôpital; 1 matelas; 2 chaises roulantes; 6 béquilles avec embouts; 6 cannes avec embouts; 3 coussins à air chaude avec couvertures; 3 sacs à eau chaude avec couvertures; 2 irrigateurs; 6 toiles en caoutchouc; 2 bassines; 1 douche; 2 urinaux; 2 haricots. Il y a des béquilles pour enfants. Egalement, 12 couvertures de laine, qui sont données en cas de sinistre ou d'incendie.

Les personnes qui désirent obtenir un ou plusieurs de ces articles, peuvent les emprunter gra-

Récents permis de construction

Voici une liste des permis accordés par M. Louis Asselin, Ing. P., inspecteur des bâtiments à la ville de Terrebonne récemment.

British Petroleum (BP), station-service, coin Thérberge et Masson \$10,000;
M. Viateur Grenon, propriété, \$12,000;
M. Robert Dumas, atelier, \$7,000;
M. J. B. Loignon, propriété, \$12,500;
M. Paul-Eugène Bousquet, au nom de l'Union Catholique des Cultivateurs, édifiée à bureau,

Municipalité de la paroisse de Terrebonne

ETAT DES RECETTES ET DEBOURSES POUR L'ANNEE FINISSANT LE 31 DECEMBRE 1960

RECETTES		DEBOURSES	
Espèces en banque et en mains le 1er janvier 1960			
Perception de taxes et d'arrérages:			\$ 1,543.54
Taxes foncières 1960 (à percevoir):	\$6,234.88		
Taxes foncières arrérages	793.47		
Taxes spéciales de chemins d'hiver et confection de chemins sur les terrasses Ouimet et Lamothe, y compris les arrérages	2,197.40		8,010.46
Perception de capital et versements seigneuriaux:			
Capital moins acompte	4.12	11.71	
Versements 1960	207.95		
Versements d'arrérages	45.79		265.45
Recettes diverses:			
Intérêts sur arrérages et dépôts	26.62		
Permis de construction	20.00		
Octroi re: chemins d'hiver	2,843.75		
Remboursement, entretien chemins	400.00		
Taxe d'amusement, billets vendus	45.00		
Taxes payées d'avance	7.40		3,342.77
Recettes extraordinaires:			
Emprunt bancaire	2,500.00		
Emprunt re: confection chemins	3,800.00		
Intérêts et revenu re: confection chemins	20.42		
Dépôt re: contrat de chemins	600.00		
Octroi re: confection de chemins	6,050.34		12,970.76
		\$26,132.98	
DEBOURSES			
Entretien des chemins:			
Contrats: Fournelle, Lauzon, etc.			\$ 7,205.80
Administration:			
Salaires du secrétaire	\$ 625.00		
Caution du secrétaire	10.00		
Timbres	65.00		
Papeterie, impression et dépenses	68.70		
Honoraires et dépenses des évaluateurs	215.09		
Assurances	486.38		
Vérification	125.00		
Loyer de salle	125.00		
Crievs	16.00		
Souscriptions	200.00		
Recensement	113.00		
Inspecteur agraire et municipal	30.00		
Dépenses d'élections	10.00		
Transcription du rôle	100.00		
Mutations	42.00		2,331.17
Service des Incendies:			
			350.00
Service de la dette			
Emprunts remboursés	7,450.34		
Intérêts sur emprunts	998.00		8,448.34
Déboursés divers:			
Syndicat des rentes seigneuriales: capital	11.71		
Syndicat des rentes seigneuriales: versements	291.04		
Réparations clôtures, fossés, etc.	98.97		
Conseil de comté	600.00		
Assistance publique	1,184.99		
Electricité	129.35		
Confection des chemins	15.00		
Indemnité: re: lots repris	200.00		2,531.06
Déboursés extraordinaires:			
Confection de chemins	3,172.00		
Remboursement de dépôt	300.00		3,472.00
Espèces en banque et en mains au 31 déc. 1960:			
Banque Canadienne Nationale: fonds capital	779.51		
Banque Canadienne: fonds d'administration	980.16		
Banque Provinciale:	42.30		
Espèces en mains	94.64		1,896.61
		\$26,132.98	

Conseil de paroisse

Séance du 4 avril
Explications pour le rôle

Sur demande du conseiller Jean Rivet, M. le maire Alfred Alexander a donné des explications sur le rôle scientifique qui sera fait par M. Alfred Trotter, M. le maire a expliqué au public que ceci sera fait dans le but de se préparer à un nouveau système de distribution des taxes par le gouvernement provincial et surtout pour rendre justice à tout le monde.

Octroi au service social

Un montant de \$700, a été alloué au Service Social du diocèse, payable \$175, tous les trois mois.

Avis de motion

Avis de motion a été donné pour que les estimateurs fassent le recensement en même temps que le rôle.

Sympathies du conseil

Le conseil a voté \$10.30 pour un tribut mortuaire à Mme George Alexander et \$12.00 pour messe et fleurs à M. Fidèle Ouimet, fils de l'ex-maire, M. Jean Ouimet.

Commissariat des Incendies

Le secrétaire a été autorisé à écrire au Commissariat des Incendies de Québec afin d'obtenir les services d'un inspecteur qui viendrait à suggérer au conseil les mesures à prendre pour combattre les incendies dans la paroisse.

Montant payé à la ville

Le conseil a accepté de payer à la Ville de Terrebonne une somme de \$100, pour le loyer des salles lors du referendum et de l'élection. Il a aussi été résolu de demander à cette ville de renouveler le bail aux mêmes conditions, soit \$100, pour l'année.

A. JOBIN

EPICIER
BOUCHER

FRUITS
LEGUMES

BIERE
et PORTER

Livraison rapide
et gratuite

NO. 6-8280

12 rue Belcourt,
TERREBONNE



NOS VOITURES USAGÉES 'DEPENDABLE'

APPROUVÉ PAR CHRYSLER (DES SPÉCIAUX À NE PAS MANQUER) CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ

NOUS ENGAGEONS NOTRE RÉPUTATION SUR L'EMBLÈME "DEPENDABLE". IL INDIQUE QUE CE SONT DES VOITURES PARFAITEMENT FIABLES. NOS AUTOS USAGÉES SONT SOUMISES À DES ÉPREUVES ET REMISES À NEUF QUAND LA CHOSE EST NÉCESSAIRE AFIN DE PROTÉGER VOTRE MISE DE FONDS

PLYMOUTH "Savoy" 1958 4 portes, sedan, 6 cylindres, transmission standard.	DODGE "Royal" 1959 4 portes, sedan, 8 cylindres, transmission Torqueflite — Power brakes, radio: push-button.	DODGE 1957 4 portes, sedan, 6 cylindres, transmission standard.
FORD "Custom" 1957 4 portes, 6 cylindres, transmission automatique.	DESOTO 1958 Fireflite, 4 portes, Hard-top, transmission Torqueflite — Power steering, power brake, power window, power seat, radio push-button.	PLYMOUTH "Savoy" 1957 4 portes, sedan, 8 cylindres, transmission standard, radio push-button.
DESOTO 1955 Fireflite, 4 portes, sedan, transmission "Powerflite" — Power steering, radio.	PLYMOUTH "Plaza" 1958 4 portes, sedan, 6 cylindres, transmission standard.	PLYMOUTH 1958 Belvedera, 4 portes sedan, 8 cylindres, transmission Torqueflite, radio push-button.

GARAGE ERNEST LEROUX
Vendeur autorisé
DODGE — CHRYSLER — VALIANT — CAMIONS DODGE
53 MASSON, TERREBONNE NO. 6-3861

HEROUX & FILS INC.

MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHASSIS
CADRAGES, PLINTHE, MOULURE
"Panneaux de tous genres et toutes dimensions"

USINE NO. 6-3061 4 rue LANGLOIS
RESIDENCE NO. 6-3592 TERREBONNE

Spécialité: Mariages NO. 6-8795

STUDIO BERNARD RIVET

PHOTOGRAPHIE
Commerciale — Industrielle — Publicitaire
Tous genres de photos au studio ou à domicile
1956 Côte Terrebonne

Canuel Automobile Engr.

Agent autorisé
OLDSMOBILE — CHEVROLET — Camions Chevrolet
Lucien Canuel Terrebonne Tél. NO 6-3766

R. COTE

ENTREPRENEUR LICENCIÉ
PLOMBERIE — CHAUFFAGE — BRULEURS
Estimation gratuite sans aucune obligation
68, STE-MARIE TERREBONNE NO 6-3155

Téléphone Bell NO. 6-8022

EPHRAIM RAYMOND

BOULANGERIE - PATISSERIE
Pains - Gâteaux - Bonbons - Chocolats
Engfais Alimentaire - Matériaux de Construction
Grain - Moulée Balancée - Ciment - Planche Murale
Plywood
Maison établie en 1918
233 ST-LOUIS, TERREBONNE

Porte grande ouverte aux nouvelles

CE QUI SE PASSE A LA CANADA FLUSHWOOD DOOR MFG LIMITED

On a raison d'affirmer que lorsque le bâtiment va, tout va. Ce dicton confirme une fois de plus que la CFD est prospère en fonction des constructions au Canada. Depuis au moins un mois les commandes pour portes spéciales qui sont posées dans les édifices publics, sont plus nombreuses: la liste des contrats contre en donnera une bonne idée. Soulignons également que la porte domiciliaire est plus demandée depuis quelques semaines.

La réorganisation complète de la production aura pour effet de mieux répartir les tâches afin que la compagnie, comme les employés par conséquent, en profite. Au moins trois personnes-clés s'occupent de ce travail important qui saura prouver son utilité.

Plusieurs anciens employés qui avaient dû quitter l'emploi il y a quelques mois ont été rappelés au travail, la production nécessitant l'assistance de ces hommes.

La compagnie participera les 28 et 29 avril prochains au congrès annuel des Specifications Writers of Canada au Reine-Elizabeth. Un exhibit de portes spéciales sera montré aux congressistes. MM. Raymond Roberge, Aimé Despatie, Jean Gascon, Jean-Guy Bonneau et Réjean Dubois du service de la vente participeront à ce congrès important.

Contrats obtenus

Quelques-uns des contrats de portes obtenus les derniers 30 jours

Théâtre Loew's	Toronto
Succ. Banque d'Épargne	Montréal
Bayview Country Club	Toronto
Commission des Liqueurs	Montréal
Ecole St-Mary's	Toronto
Ecole Sup. Sir Winston Churchill	Montréal
Institut Technique du N.-B.	Moncton, N.-B.
Banque de Commerce	Moncton, N.-B.
Nouveau High School	Moncton, N.-B.
Résidence Ecole St-Joseph	Ville Mt-Royal, P.Q.
Hôpital général	South Porcupine, Ont.
Ecole	Petite Rivière, N.-E.
Ecole Ste-Agnès	Rimouski, P.Q.
Nouveau High School	Spryfield, N.-E.
Edifice Clarkson-Gordon	Toronto
Succ. Banque Royale	Toronto
Ecole Sec. Don Mills	Toronto
Ecole Séparée	Aurora, Ont.
Hôpital du Christ-Roi	Québec, P.Q.
Agrandissement Maison-Mère	
RR. SS. Ste-Anne	Lachine, P.Q.
Agrandissement au couvent	LaSarre, P.Q.
Ecole Edgar-Hébert	Valleyfield, P.Q.
Résidence et cafeteria,	
Collège Prince of Wales	Charlottetown, I.-P.-E.



Revue Sportive

par JEAN SANS CARTIER

Pas de Senior à Terrebonne cette année

Il a été définitivement décidé par ceux qui s'occupent de baseball à Terrebonne, que pour cette année du moins, il n'y aurait pas de Senior.

Cependant, notre club Junior évoluera dans le même circuit que l'an dernier. Plusieurs nouvelles figures, de Terrebonne, en feront partie. Les dirigeants ayant à s'occuper de seulement un club pourront consacrer tout leur temps libre et faire une réussite de la future saison de baseball.

Le seul changement, au sein de la ligue Junior, sera apporté par la ville de Valleyfield qui aura une équipe évoluant sous ses couleurs en remplacement du club "Coplon Bleu" de Montréal qui s'est retiré de la ligue.

La saison débutera vers la deuxième semaine de mai. Le club local jouera ses parties à Terrebonne tous les dimanches soirs, sous les réfecteurs, à 8.00 p.m.

Les jeudis soirs, notre équipe évoluera soit à Joliette, St-Jérôme, ou Valleyfield.

Michelle et Jean SANS CARTIER en vedette

Michelle et Jean Sanscartier ont remporté les honneurs et la bourse de \$30.00, attachés au tournoi "Double-Mixte" organisé par l'Association des quilleurs de Terrebonne.

Pour ce faire, ils ont remporté la victoire 5 fois d'affilée contre différentes équipes, dont la dernière aux dépens de celle formée de M. et Mme Ls.-Paul Collette, en finale.

Au cours de ce tournoi, Jean a conservé une moyenne de 167,7, et Michelle 127.

Heure des quilles

Michelle Sanscartier qui a remporté la victoire lors des deux derniers programmes de l'heure des quilles, section féminine, rencontrera le 30 avril prochain, alors que débiteront les éliminatoires de ce tournoi, une des trois personnes suivantes qui ont réussi les trois plus hauts triples au cours de leur apparition à ce tournoi. Mme Réjeanne Brousseau, Miles Solange Brousseau et Nicole Thuot. L'ultime gagnante recevra, en plus d'un trophée, une magnifique valise.

Jean Sanscartier est actuellement le champion, section masculine, ayant triomphé de Julien Lapointe au compte de 537 à 426. Il reste actuellement deux adversaires sur les rangs dans la section masculine: Marcel Desnoyers et Jean-Georges Bazinet. Celui des trois qui sera victorieux lors du dernier programme régulier demeurera pour les éliminatoires et affrontera un des trois joueurs à avoir joué les trois plus hauts triples. Le gagnant recevra également un trophée et une valise.

(Communiqué).

Le Diocèse de St-Jérôme a fondé sa Fédération des Loisirs

M. Henri-Paul Bélanger, évêque de Sainte-Thérèse de Blainville et président de l'OTJ de cette ville, a été élu président de la nouvelle Fédération des Oeuvres et Loisirs de St-Jérôme, lors d'un premier congrès tenu dimanche le 19 mars dernier, au Centre diocésain.

Un comité provisoire formé d'une dizaine de citoyens fort actifs dans les Loisirs avait jeté les bases de cette fédération et préparé ce congrès auquel ont pris part plus de 125 personnes. Les congressistes ont adopté la constitution de la nouvelle fédération préparée sous la direction de Me Claude Lamoureux, de Saint-Eustache, et procédé à la nomination du Conseil d'administration.

Outre le président, M. Bélanger, l'exécutif comprend: MM. Paul André Lambert, de Sainte-Adèle, vice-président, Yvan Dubois, de Terrebonne, secrétaire, Maurice Roy, de Saint-Sauveur, trésorier.

Buts de la Fédération

La Fédération a pour but:

- de réunir les associations ou oeuvres de loisirs existant dans les limites du diocèse de St-Jérôme, et maintenir un lien de collaboration et d'information entre ces associations ou oeuvres;
- promouvoir la création de nouvelles associations ou oeuvres de loisirs dans les limites du diocèse de Saint-Jérôme;
- intéresser les parents et tous les citoyens aux problèmes des loisirs et, à cette fin, organiser et tenir cours, conférences;
- promouvoir le sport, la culture physique et les jeux en général, de même que les loisirs culturels et artistiques.

Déclarations des conférenciers

M. Dollard Morin, de La Presse, rédacteur de chronique "Loisirs et Récréation", a traité des "loisirs organisés" et déploré le fait que "l'on jette tous les blâmes sur les jeunes, pendant que l'on ne fait rien de positif pour les aider à s'épanouir".

De son côté, M. Lévis Sauvé, directeur de la Récréation à Verdun, a rappelé le rôle important et essentiel que doivent remplir dans l'organisation des loisirs les autorités municipales et scolaires.

Le R. P. Médéric Montpetit, O.M.I. directeur de l'Institut d'Éducation physique à l'Université d'Ottawa, a établi les relations qui doivent exister entre l'éducation physique et la récréation.

Éducation physique, Récréation

Voici une excellente définition des termes, "Éducation physique" et "Récréation" donnée dans un récent numéro du journal l'Écho du Nord.

En éducation physique, il faut tenir compte non seulement des effets biologiques, mais aussi des effets émotifs, intellectuels, culturels, moraux, sociaux et religieux. L'éducation physique est devenue l'éducation tout entière au point de vue du corps. Ses buts, ses méthodes, ses procédés, visent le développement intégral et harmonieux, comme point de départ, comme centre, et comme point d'arrivée de tout processus pédagogique. Alors jeux, gymnastique, sports, exercices physiques de toutes formes ne sont plus considérés comme fins, mais comme des moyens, des techniques graduées en vue du but élevé à atteindre.

L'éducation physique est donc cette partie de l'éducation qui, au moyen d'exercices physiques, vise au développement complet et harmonieux du corps et de l'âme afin de rapprocher l'être humain de Dieu, du Christ et de l'Église.

En faisant usage du mot "loisir" de préférence à "récréation", il semble que c'est plus facile d'exprimer la réalité.

Le loisir est un ensemble d'occupations auxquelles l'individu peut s'adonner de plein gré, soit pour se reposer, soit pour se divertir, soit pour développer son information ou sa formation désintéressée, sa participation volontaire après s'être libéré de ses obligations professionnelles, familiales et sociales.

Autrement dit, le loisir est opposition au travail pris dans les sens de gagne-pain et opposition aux obligations professionnelles, familiales et sociales.

Message de S. E. Mgr Emilien Frenette

A l'issue du congrès qui a marqué la fondation de la Fédération des Loisirs dans le diocèse de St-Jérôme, l'évêque de ce diocèse, S. E. Mgr Frenette, a livré un message paternel aux congressistes. Voici quelques-unes des déclarations du distingué prélat:

"Les problèmes des loisirs sont actuellement très vastes et d'une importance qu'on ne saurait exagérer."

"S'il y a l'éducation familiale et l'éducation scolaire; il y a aussi l'école des Loisirs où se prolonge l'oeuvre d'éducation entreprise au sein de la famille, de l'école et même de l'université. Le rôle des apôtres laïcs des Loisirs est précisément d'assurer le prolongement de cette éducation. Celui qui se dépense avec sincérité à l'oeuvre des loisirs sains pour les jeunes, fait autant qu'un père et une mère de famille, autant qu'un éducateur."

"Un diplômé en éducation physique peut être tout aussi fier qu'un bachelier en philosophie ou en droit. Il a son importance et peut rendre d'immenses services."

Mise au point

M. Jean-Paul Allard, entrepreneur en formes pour fondations du 45 rue Ouimet, nous prie de publier une mise au point au sujet d'un article du journal La Patrie du Dimanche, édition du 16 avril, dans lequel il est question d'un Jean-Paul Allard de Terrebonne qui aurait été amené devant la Cour municipale (de Montréal?) pour répondre à une accusation d'avoir troublé la paix dans la métropole. M. Allard tient à faire connaître à ses concitoyens qu'il n'est pas l'individu concerné et qu'il n'a pas été amené devant cette Cour.

Près de \$7,500 aux caisses scolaires

La caisse scolaire de l'école Notre-Dame, établie il y a près de deux ans et demi grâce à la collaboration des autorités de la CND, accuse un actif de \$6,155.46 au 14 avril. La caisse des garçons de l'école Saint-Louis, fondée le 18 janvier dernier, est de \$1,291.40. Ce sont là des chiffres qui prouvent éloquemment la volonté d'épargner de nos jeunes.

Agrandissement

Installé dans ses nouveaux locaux depuis seulement quelques mois, M. Roger Côté, entrepreneur en plomberie et chauffage de la rue Ste-Marie, doit agrandir son atelier et a commencé à construire une annexe de 28 x 32 à l'arrière.

Inventaire des instruments

L'Harmonie de Terrebonne nous communique l'inventaire suivant: 5 trompettes; 1 cornet; 8 clarinettes; 3 altos; 3 barytons; 3 trombones; 2 saxophones; 3 basses; 2 cymbales; 1 bombardier; 2 tambours; 3 tambourines; 1 belyra; 28 lutrins; 38 uniformes. D'autres instruments sont fournis par les musiciens eux-mêmes et par le directeur, M. Roland Marcoux.

Sympathies à la famille Ouimet

Nous désirons présenter à la famille de M. et Mme Jean Ouimet, celui-ci ex-maire dans la paroisse, nos sincères sympathies à l'occasion de la disparition de M. Fidèle Ouimet, survenu le 23 mars dernier.

Nouveaux entrepreneurs électriciens

MM. Julien Lapointe, 43 rue Ste-Marie et Raymond Lauzon, 252 Gagnon, désirent annoncer à la population de la ville et du district qu'ils ont formé une société et agissent à l'avenir comme entrepreneurs, électriciens pour résidences, commerces et industries, sous la raison sociale "J. R. Lapointe Électricien".

MM. Lapointe et Lauzon possèdent une vaste expérience dans ce domaine et sollicitent l'encouragement de la population. On peut se prévaloir de leurs services en signalant NO. 6-3911 ou NO. 6-8790.

Décès du R. F. Jules Piché

Dimanche, le 9 avril, décédait à la Maison Champagnier des Clercs de St-Viateur de Joliette, le R. F. Jules Piché, c.s.v., à l'âge de 90 ans. Il était l'oncle de M. Pierre Piché de notre ville. Le R. F. Piché était également le neveu d'un ancien curé de Terrebonne, l'abbé Louis-Jules Piché (1871-1905).

Entré au noviciat de Joliette en 1887, il exerça pendant quelques années les fonctions de professeur et fut ensuite, durant une trentaine d'années, directeur de divers établissements, dont Terrebonne de 1915 à 1920. C'est sous sa direction et avec la collaboration de la Commission scolaire du temps qu'il fut ajouté, (en 1917), une aile en pierre de quatre étages au Collège St-Louis. Cette aile est tout ce qui reste de ce collège; c'est notre édifice du Centre civique actuel, rue St-Pierre.

Il fut directeur du renommé Collège St-Louis durant une période féconde de son histoire et les anciens de Terrebonne se souviendront de cette époque, la plus belle du collège alors qu'il connut son apogée. Il y avait alors trois cours distincts: primaire (jusqu'à la 4ème), intermédiaire (5ème et 6ème) et commercial (7ème, 8ème, 9ème).

Remerciements

L'Équipe Sociale Féminine, par l'entremise de sa secrétaire, Mlle A. Gauthier, nous a prié de présenter ses sincères remerciements à toutes les dames qui ont prêté leur concours à la préparation des petits communiaux.

En quelques lignes...

La Caisse Populaire a maintenant le service du téléphone. On pourra communiquer avec le géant en composant NO. 6-3203.

M. Fernand Boisvert, entrepreneur, terminera bientôt un a-bri attenant au super-marché J. A. Dancois qui permettra un meilleur dégagement sur la façade du magasin et un service amélioré de livraison.

La troupe de théâtre du Centre de Loisirs a choisi pour nom celui de: "Les Bohémiens", ce qui n'implique nullement l'idée que nos artistes locaux ont l'esprit bohème même si, avec la pratique de leur art, ils pourront vagabonder d'un auteur et d'une pièce à l'autre.

Le contrat pour la construction d'une station-service BP rue Masson, coin Théberge, est exécuté par l'entrepreneur Wyckoff & Co. Ltd de Montréal.

Mlle Carmélia Roy qui habitait depuis de très nombreuses années au 136 rue St-Louis, dans le logement de M. Yvon Corbell, est maintenant à la maison des Soeurs de la Providence de Mascouche, ancien couvent.

Nous engageons nos lecteurs à bien noter le nouveau règlement de stationnement édicté par le conseil récemment. Ce sera sage afin d'éviter tout ticket de stationnement interdit.

A ne pas manquer à la TV au canal 2 le jeudi soir 27 avril, 9.30 heures, le film de l'ONF, "Dubois & Fils". Les intéressés dans les bureaux ont été tournés aux salles d'échantillons de la Biltrite Furniture à Montréal.

Rapport de caisse à la Commission scolaire

MARS 1961

Salaires payés:	
Ecole Notre-Dame	\$3,129.04
Ecole Saint-Louis	1,311.04
Annexe école Saint-Louis	2,201.28
Congrégation Notre-Dame	1,970.00
Clercs de Saint-Viateur	2,710.00
Congrèges	536.36
Suppléantes	9.50
	\$11,867.22
Divers:	
Receveur général du Canada	584.70
Ministre des Finances	112.50
Procure des missions	838.06
Librairie Saint-Viateur	680.07
	2,135.33
	\$14,002.55
PERCEPTION	
Taxes scolaires courantes du 7 mars	
au 4 avril	\$2,672.42
Intérêts	22.94
Arrérages	101.00
Taxe de vente	1,832.65
Octroi, échéance d'avril 1961	1,391.25
Restitutions mensuelles	2,376.00
Location de salle	20.00
	8,416.26
Balance en banque et caisse au 4 avril	12,268.14
Cheques en circulation	2,221.40
	\$10,046.74

NO. 6-3527

MENUISERIE GENERALE

LEOPOLD LIMOGES & FILS LIMITEE

PORTES — CHASSIS — MOULURES

91 Montée Masson, TERREBONNE

CADEAUX POUR TOUTES OCCASIONS

Montres: Longines - Bulova - Gladstone - Cyma

Spécialité

Réparation de montres dans notre atelier

G. Ricard & Fils

Horlogers - Bijoutiers

Watchmakers - Jewellers

NO 6-3065

37 Ste-Marie, TERREBONNE

Tél. NO 6-8032 Rés. NO 6-3223

MESSIER AUTOMOBILE Enrg.

Gazoline, Huile, Lavage, Remisage, Graissage, Pneus

Débossage fait par un expert — "Drum de brake" tourné

85, St-François, TERREBONNE Rés. 58, Lachenaie

NO 6-8223

J. ROCH BEAUDOIN

CONTRACTEUR GENERAL

Résidentiel — Industriel

34 ST-SACREMENT, TERREBONNE

Laiterie Jean-Paul Clark

LAIT PASTEURISE et HOMOGENEISE

CREME PASTEURISEE

LIVRAISON A DOMICILE

7, rue Comtois TERREBONNE TEL NO 6-3362

Service 24 heures NO 6-8481

GERARD GUENETTE

CONTRACTEUR

PLOMBERIE • CHAUFFAGE

Spécialité: Réparations

251 Gagnon TERREBONNE

6011 Papineau — CR 7-4119 et 4110 — MONTREAL

Le magasin du chic... à prix raisonnables... TEL NO 6-3102

Chez OSCAR

MERCERIE POUR HOMMES

LINGERIE POUR DAMES ET ENFANTS

Spécialité: — Habits faits sur mesures

70, rue ST-PIERRE TERREBONNE

NO 6-3532

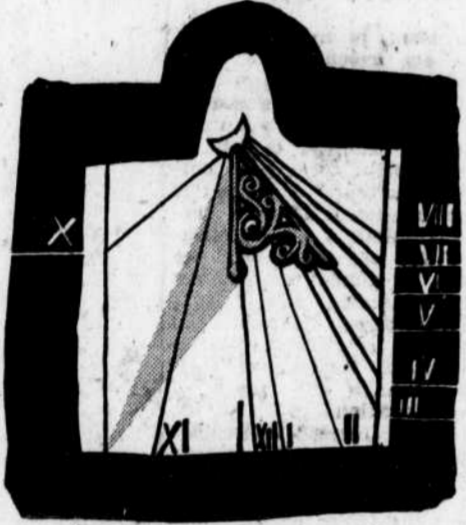
Les Sables des Mille-Iles Ltée

SABLE — GRAVIER

Station de Service Supertest

8 CHAPLEAU, TERREBONNE

62 ANS,
C'EST ENCORE
LE JEUNE AGE!



La Cité de Shawinigan a 62 ans. Pour une ville, c'est encore le jeune âge. La petite localité forestière du début du siècle est devenue l'un des centres les plus prospères de la province.

Ce progrès remarquable a débuté en 1898. Quelques hommes d'affaires entrepreneurs décidèrent alors d'aménager la chute de Shawinigan pour en tirer de l'électricité. L'histoire devait témoigner de leur clairvoyance.

Aujourd'hui, la compagnie Shawinigan possède un réseau dont la puissance dépasse 2,000,000 de kilowatts et elle dessert près de 260,000 abonnés.



Des douzaines d'entreprises ont été attirées à Shawinigan par les taux d'électricité modiques et par les nombreux autres avantages qui s'offrent à l'industrie. La population actuelle de la ville et de la banlieue dépasse 40,000 âmes. C'est là un exemple frappant des résultats que peut produire un effort concerté de l'industrie, du gouvernement et de citoyens éclairés.

La compagnie Shawinigan maintient un Service d'Initiative industrielle qui travaille constamment à attirer de nouvelles industries dans le territoire qu'elle dessert.

The Shawinigan WATER AND POWER CO. AU SERVICE DU QUEBEC

Le bien le plus important qu'un homme puisse posséder : DES ASSURANCES SUFFISANTES

CELUI QUI LES TRANSIGERA POUR VOUS

YVON DESPATIE

105 ST-LOUIS,

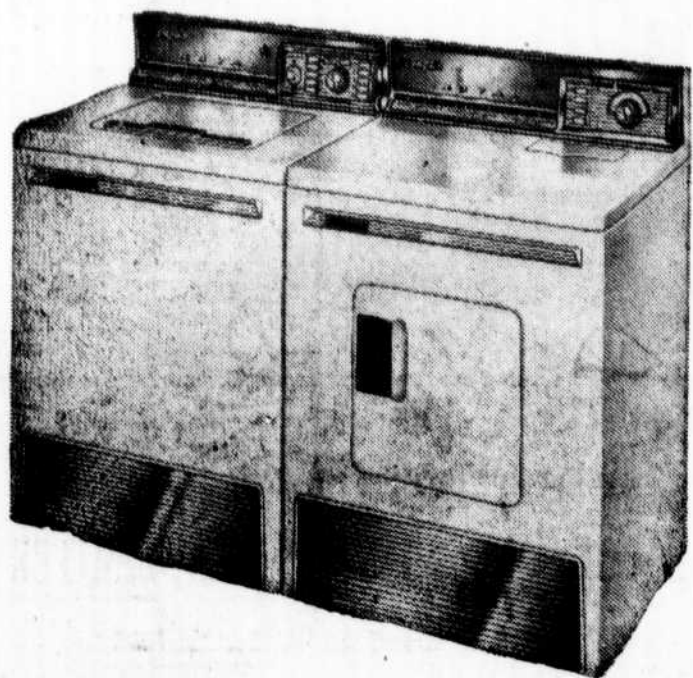
COURTIER EN ASSURANCES

NO. 6-3871



Un jour de lavage magique au bout du doigt...

Inglis



INGLIS Royal à boutons-poussoir
Le plus "automatique" des lavages connus

Grâce à la laveuse et à la sècheuse Inglis Royal... vous poussez un bouton et vous avez un lavage complet... vous faites un seul réglage et vous avez un séchage convenant spécialement à chaque genre de tissu.

Voyez ces merveilleux appareils dès demain, chez

Rosaire Charbonneau

Représentant "INGLIS"

68, St-Pierre, NO. 6-4441

- CARTES D'AFFAIRES
- ENTETES DE LETTRES
- CIRCULAIRES
- ENVELOPPES, Etc.

Imprimerie COMMODORE Printing

Albert Daigle, prop.

6 St-Jean-Baptiste NO. 6-3746

BIERE PORTER

NO. 6-8047

Livraison gratuite

ANDRE MESSIER

Epicierie - Boucherie - Restaurant

215, GAGNON, TERREBONNE

Les meilleures viandes au meilleur prix



SALAISSON TERREBONNE

L. LAURENDEAU, Prop.

VIANDES AU PRIX DU GROS

72 B ST-PIERRE

Fournisseur attitré du Terrebonne Bar-B-Q

NO 6-3262 Terrebonne

PROVINCE DE QUEBEC — VILLE DE TERREBONNE

Règlement 580

REGLEMENT à l'effet d'amender le règlement No 375, concernant les bicyclettes, le stationnement des véhicules et la vitesse des automobiles dans les limites de la ville de Terrebonne.

Il est par le présent règlement ordonné et statué ce qui suit:

SERA PAR LE PRESENT REGLEMENT PROHIBÉ:

a) le stationnement de tout véhicule automobile devant les entrées privées;

b) le stationnement de tout véhicule automobile sur les trottoirs;

c) le stationnement de tout véhicule automobile, plus de trois (3) heures dans les rues de la ville, devant les maisons de commerce, dans les zones achalandées.

de 7 h. a.m. à 7 h. p.m. du lundi au jeudi;

de 7 h. a.m. à 11 h. p.m. le vendredi;

de 7 h. a.m. à 7 h. p.m. le samedi;

de 7 h. a.m. à 11 h. p.m. le dimanche;

d) le stationnement de tout véhicule automobile, plus de cinq (5) heures dans les rues de la ville où il n'y a pas de maisons de commerce.

de 7 h. a.m. à 7 h. p.m. du lundi au jeudi;

de 7 h. a.m. à 11 h. p.m. le vendredi;

de 7 h. a.m. à 7 h. p.m. le samedi;

de 7 h. a.m. à 11 h. p.m. le dimanche.

LA VILLE DE TERREBONNE.
Leon Martel, maire.

PREMIER CONCERT INTERIEUR DE L'HARMONIE



M. ROLAND MARCOUX, directeur musical



M. BENOIT LINCOURT, président

ont organisé, avec les membres du conseil de l'Harmonie, le premier grand concert de la saison 1961 au Séminaire St-Sacrement mercredi le 12 avril. Signalons que lors de la dernière assemblée du 6 avril, le président honoraire, M. Clément Lacle, a été cité à l'ordre du jour. Notre concitoyen suit des cours dans l'art de diriger la musique. Il a aussi été proposé par M. Chs-Henri Bouchard l'achat de douze luminaires. Un nouveau tambour-major sera nommé bientôt en remplacement de M. André Paquette qui a dû démissionner à cause de son emploi. Le directeur musical a suggéré qu'une section éditante soit formée pour les jeunes qui pourraient parader avec l'Harmonie.

Concert réussi de l'Harmonie

L'Harmonie de Terrebonne a ajouté une autre plume à son chapeau en présentant un concert, mercredi le 12 avril, en la salle du Séminaire. La soirée était sous la présidence d'honneur de S. H. le maire Léon Martel et de son conseil. Une nombreuse assistance a applaudi avec un entrain non dissimulé les vingt-deux pièces au programme.

Ce corps musical qui nous fait honneur, a démontré qu'avec de la persévérance et du goût au travail on peut arriver à de grandes choses. Partis de rien il y a quelques années, nos musiciens ont réussi à s'imposer par leur interprétation bien rendue de pièces fort difficiles. Leur professeur et directeur musical, M. Roland Marcoux, a inculqué

petit à petit le goût de la musique à ses élèves qui se recrutent dans toutes les parties de la ville. Les très jeunes côtoient les plus âgés et l'homogénéité du groupe fait plaisir à voir et à entendre.

La sympathie de la foule, bien entendue, va aux jeunes et nous nous en voudrions de passer sous silence l'interprétation du petit Michel Martin, fils de M. Sylvain Martin dont les solos de trompette ont été fort goûtés. Michel a une aisance en scène et un aplomb de professionnel qui sont tout à son honneur.

Nous n'avons que des éloges à adresser à tous les soloistes et aux musiciens en général. Certaines pièces, telle cette comédie en musique, "Have a little fun"

Music-Hall de la Fête des Mères

In Memoriam Joseph Guay

Jos Guay n'est plus! Celui dont on reconnaissait la figure familière dans le carré qu'il n'aurait jamais quitté durant toute sa vie dans notre ville a laissé un souvenir vivace chez ses contemporains, non point à cause d'actions d'éclat mais parce qu'il sut s'imposer à l'attention de ses concitoyens.

Dès 1931 il est élu au Conseil municipal alors qu'une autre figure légendaire, L. H. Desjardins, siégeait comme maire. Il fait son terme, comme on dit dans le milieu. Puis, en juin 1938, il revient dans l'ambiance familière de l'hôtel de ville. Il siège sans interruption jusqu'en 1944 et, en 1953, il est élu par acclamation, de même qu'en 1955. Il laissera le Conseil en 1958.

C'est dire que pendant un quart de siècle on a connu Jos Guay comme échevin, siégeant avec les maires bien connus: Raymond, Lachapelle et Martel. Ces vieux amis de toujours l'ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure, de même que la plupart des échevins avec qui il siégea.

Il était décédé subitement le 27 mars à l'âge de 67 ans, 10 mois, laissant dans le deuil son épouse, née Aldérie Drouin, son fils Léopold, son gendre M. Gaston Desroches et des petits-enfants.

An non des lecteurs de notre journal nous présentons les sympathies d'usage à Mme Guay et à sa famille.

L'Association de parents-maitres

La plupart des membres de la nouvelle association assistaient à cette assemblée convoquée par le conseil récemment élu, sous la présidence de M. Albert Lamoureux. Déjà 45 portages, dont 16 professeurs, font partie de l'organisme.

Divisés en groupements, les participants ont fait connaître leur opinion sur une série de 10 questions se rapportant à la chose scolaire. Signalons que l'unanimité s'est faite autour d'une indemnité aux commissaires d'écoles, sur l'opportunité d'avoir un orienteur professionnel, des classes spéciales et des salaires plus élevés pour les professeurs. Les membres ont aussi manifesté le désir que la C.S. engage des instituteurs qualifiés à tous les niveaux et que deux écoles sur quatre soient sous la direction de laïques. La remise des bulletins a aussi fait l'objet de représentations aux autorités.

On nous permettra ici une observation. Il serait excellent, comme l'a indiqué M. Henri Dumas, qu'une propagande soit faite auprès des parents pour qu'ils adhèrent au mouvement. En ce

moment le tiers des membres appartient au corps professoral. Les parents devraient être plus nombreux à cause des problèmes qui les concernent directement et alors que les professeurs ont déjà leur association professionnelle pour défendre leurs intérêts.

Le R. F. directeur de l'école St-Louis a remercié l'assemblée de son bon vouloir et a souhaité bonne chance à l'association.

M. Roger Dubois et son équipe des Bohémiens du Centre de Loisirs, organisent un music-hall qui aura lieu au Séminaire St-Sacrement le dimanche de la fête des mères, 7 mai prochain. Une quarantaine de comédiens et de figurants seront en scène pour interpréter le programme suivant:

- Ouverture — Piano
- Petit compliment — monologue
- Ange de mon berceau — chant
- Giséle doit à sa maman — sketch
- Le bouquet à sa maman — chant
- Le cœur d'une mère — saynète lyrique
- Grosmaître à la fête des mères — sketch
- La poupée à sa maman — monologue
- Ferme tes jolis yeux — duo et chœur
- Dieu! qu'elles sont jolies les mamans — saynète
- INTERMISSION
- Pot-pourri musical — piano et chœur
- Pour maman — chant
- Ma mère — monologue
- Maman! — chant
- Apothéose: la fête des mères.

Belle réussite des Lacordaire

Le président, la présidente, les membres des exécutifs et les membres des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc de Terrebonne désirent remercier les généreux donateurs de cadeaux et les citoyens de notre ville qui, nombreux, ont participé à la partie de cartes du samedi 15 avril dernier. Le résultat a été encourageant et une somme de \$350 sera versée au fonds des oeuvres des cercles locaux. Des délégations de paroisses du comté, de même que M. le chanoine Rodolphe Joly et M. l'échevin et Mme Antonio Danaais ont assisté à cette manifestation.

Les Cercles désirent inviter les associations de notre ville et tous les citoyens à la récitation du Rosaire mensuel à la grotte des RR. PP. du St-Sacrement. Ces réunions de prière auront lieu à 7.45 heures p.m. les 6 mai, 3 juin, 1er juillet et 5 août prochain.

moment le tiers des membres appartient au corps professoral. Les parents devraient être plus nombreux à cause des problèmes qui les concernent directement et alors que les professeurs ont déjà leur association professionnelle pour défendre leurs intérêts.

Le R. F. directeur de l'école St-Louis a remercié l'assemblée de son bon vouloir et a souhaité bonne chance à l'association.

Voyez le modèle long **DAISY** Fresh



... il accomplit des miracles pour votre taille! Il vous donne une apparence harmonieuse... soutient, arrondit et embellit... procure du confort grâce à une bande en dacron-élastique plus durable, facilitant la respiration. Aucun autre modèle long n'a un ajustement aussi parfait... une confection aussi minutieuse. Modèle long en broadcloth brodé. Tailles 32-44. Goussets A, B, C, D. \$4.00.

*MARQUE DÉPOSÉE

CHEZ MICHEL

"Le magasin de Terrebonne"

69 ST-PIERRE

TEL: NO. 6-3391

Agent Canada Paint

NO. 6-3333

FERRONNERIE

M. JACQUES Limitée

QUINCAILLERIE — FERRONNERIE

Matériaux de construction

Location de sableuse et polisseuse à planchers

Angle St-Pierre et Ste-Marie,

TERREBONNE

VOLKSWAGEN

est le choix de TOUS!



La Volkswagen à cause de son économie, de son endurance, de sa maniabilité, de sa dépréciation minime, est la plus populaire des petites autos. 4,000,000 d'acheteurs satisfaits (à date) dans tous les pays ne peuvent se tromper. La VOLKSWAGEN est le choix de tous.

\$1615

AU COMPLET avec chauffeferette
Taxe de vente provinciale en plus.

Essayez-la sans obligation de votre part, chez...

Alexander
MOTORS REG'D

VENTE et SERVICE de VOLKSWAGEN

Terrebonne - Pincourt Road

NO. 6-8548

GROS LOT '61

GAGNEZ 61 APPAREILS ELECTRIQUES

Tout abonné de la compagnie Shawinigan Water & Power peut gagner le GROS LOT de 61 appareils électriques.

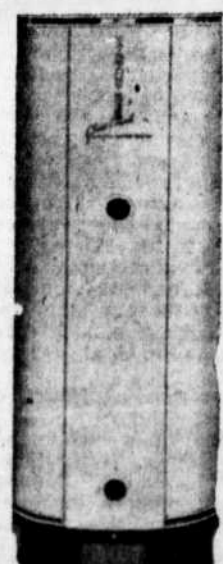
Chez ROGER COTE il vous suffira d'acheter un

RESERVOIR CHAUFFE-EAU "THERMOS"

ENTRE LE 21 AVRIL ET LE 15 MAI 1961

Aucun comptant à l'achat. Vous ne payez que la taxe. Termes faciles.

● Le tirage aura lieu à la fin de mai 1961, au siège social de la compagnie à Montréal, en présence des fabricants et dépositaires qui auront participé au programme. ● La compagnie remboursera au client le prix de son appareil et elle lui remettra gratuitement 60 appareils électriques. ● Chaque partie composante d'un appareil combiné sera comptée séparément. ● Les employés de la Shawinigan, les dépositaires et les membres de leurs familles sont exclus du concours.



ROGER COTE

PLUMBERIE — CHAUFFAGE — BRULEURS A L'HUILE

58 rue Ste-Marie,

NO. 6-3155

Terrebonne